



HAL
open science

Dans quelle mesure un projet de paysage permettrait-il de dynamiser un territoire de guerre et de valoriser sa mémoire ?

Nathan Gay

► To cite this version:

Nathan Gay. Dans quelle mesure un projet de paysage permettrait-il de dynamiser un territoire de guerre et de valoriser sa mémoire ?. Sciences du Vivant [q-bio]. 2021. dumas-03403835

HAL Id: dumas-03403835

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03403835>

Submitted on 26 Oct 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

AGROCAMPUS OUEST

CFR Angers CFR Rennes

<p>Année universitaire : 2020-2021</p> <p>Spécialité : Paysage</p> <p>Spécialisation (et option éventuelle) :</p> <p>Projet de Paysage, Site et Territoire</p>	<p>Mémoire de fin d'études</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> d'ingénieur d'AGROCAMPUS OUEST (École nationale supérieure des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage), école interne de L'institut Agro (Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement)</p> <p><input type="checkbox"/> de master d'AGROCAMPUS OUEST (École nationale supérieure des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage), école interne de L'institut Agro (Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement)</p> <p><input type="checkbox"/> de Montpellier SupAgro (étudiant arrivé en M2)</p> <p><input type="checkbox"/> d'un autre établissement (étudiant arrivé en M2)</p>
---	--

Dans quelle mesure un projet de paysage permettrait-il de dynamiser un territoire de guerre et de valoriser sa mémoire ?

Par : Nathan GAY



Source : Exposition, Chemin des Dames 1917-2017

Soutenu à Angers le 7 octobre 2021

Devant le jury composé de :

Président : Nathalie CARCAUD

Maître de stage : Martin HENNEBICQUE

Enseignant référent : Fabienne JOLIET

Les analyses et les conclusions de ce travail d'étudiant n'engagent que la responsabilité de son auteur et non celle d'AGROCAMPUS OUEST

Ce document est soumis aux conditions d'utilisation

«Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 4.0 France»

disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr>



REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à remercier Bruno Stoop, directeur du CAUE de l'Aisne et Martin Hennebicque, paysagiste au CAUE de m'avoir permis de réaliser mon stage de fin d'études au sein de leurs locaux. J'ai passé 6 mois très enrichissants et je tiens à remercier chacun des membres de la structure pour leur accueil chaleureux et bienveillant. Merci pour tous ces échanges que nous avons partagés et qui m'ont fait évoluer autant sur le plan professionnel que personnel. J'ai particulièrement apprécié la disposition de l'espace de travail en open space qui a permis à plusieurs reprises, à nos regards et nos expériences respectives, de pouvoir se croiser.

Un grand merci à mon maître de stage, Martin Hennebicque, pour la qualité de son encadrement. Les thématiques de travail proposées étaient diversifiées et toutes plus intéressantes et enrichissantes les unes que les autres. Merci d'avoir pris en compte mon point de vue et d'avoir été disponible pour m'aiguiller malgré un contexte sanitaire particulier et une présence en temps partiel au CAUE.

J'aimerais également remercier ma tutrice de stage, Fabienne Joliet, pour nos échanges réguliers. Merci pour la diversité de références bibliographiques que vous m'avez conseillées et pour votre implication dans la thématique qui était motivante et stimulante.

Une pensée me vient également pour tous les acteurs que j'ai pu rencontrer dans le cadre du CAUE et qui ont participé de près ou de loin à l'évolution de ma réflexion.

Enfin un grand merci à mes proches pour leurs encouragements, leurs corrections et relectures apportées à ce mémoire.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	1
I. DU PAYSAGE THEATRE AU PAYSAGE ACTEUR DES CONFLITS MILITAIRES	2
1) « La géographie ça sert d'abord à faire la guerre » Y. LACOSTE.....	2
a) Historique de l'utilisation militaire des paysages.....	2
b) L'importance de la cartographie dans la stratégie militaire.....	4
2) Le Chemin des Dames un territoire propice à la guerre.....	5
a) Une localisation et une géologie au service de la guerre.....	5
b) Les grandes batailles du Chemin des Dames.....	7
c) Fixation de la ligne de front durant la Grande Guerre.....	9
3) Le paysage en guerre tel que perçu et décrit par le soldat.....	10
a) Vue du dedans : Le soldat et le paysage.....	10
b) L'ampleur du désastre d'après-guerre.....	13
II. DE LA STRATEGIE MILITAIRE A LA MISE EN MEMOIRE DU CHEMIN DES DAMES.....	15
1) Analyse des paysages actuels du Chemin des Dames.....	15
a) Une vallée urbanisée et dynamique.....	15
b) Des coteaux calcaires qui s'enfrichent.....	16
c) Un plateau agricole, belvédère d'observation.....	16
2) La départementale 18 : fil d'Ariane de la mémoire	18
a) Les paysages funéraires : entre nécropoles et monuments commémoratifs.....	18
b) Les villages disparus, cas d'étude du vieux-Craonne.....	21
c) Mise en scène des traces de guerre pour favoriser le tourisme mémoriel.....	23
3) Un projet de classement pour mieux préserver la mémoire ?.....	25
a) Un projet controversé et un périmètre difficile à établir.....	25
b) Des mutineries qui ont jeté l'opprobre sur le Chemin des Dames.....	27
III. REPONDRE AUX PREOCCUPATIONS POLITIQUES, TOURISTIQUES ET SOCIETALES DE DEMAIN PAR LE PAYSAGE.....	28
1) Fédérer grâce à un projet de paysage.....	28
a) Un département rural et peu attractif, victime de son passé ?.....	28
b) Une diversité d'acteurs et l'absence d'un projet commun.....	29
c) Du PNR au plan de paysage, comment élaborer un projet de territoire par le paysage.....	30

2) Des possibilités de dynamisation du territoire par le paysage.....	32
a) Paradoxe d'un paysage d'après-guerre source de biodiversité.....	32
b) D'un tourisme historique vers un tourisme vert.....	34
3) Concilier l'évolution des paysages et la dimension mémorielle.....	35
a) La menace économique de l'éolien sur le Chemin des Dames.....	35
b) Adapter les espèces végétales au changement climatique.....	36
c) Un contexte sanitaire propice au phénomène d'exodes urbains.....	37
CONCLUSION.....	38
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES ET SITOGRAPHIQUES.....	39
ANNEXES.....	42

TABLE DES FIGURES

<i>Figure 1 : La plaine de Waterloo et son Mont-Saint-Jean (Source : Clément-Auguste Andrieux)</i>	<i>3</i>
<i>Figure 2 : Le relief du Chemin des Dames (Source : « Chemin des Dames 1917-2017 » Conseil Départemental de l’Aisne)</i>	<i>3</i>
<i>Figure 3 : Les forêts du Vietnam (Source : Hubert le Campion-SIPA)</i>	<i>3</i>
<i>Figure 4 : Alep, ville détruite en Syrie (Source : George Ourfalian)</i>	<i>3</i>
<i>Figure 5 : Photographie aérienne de la ligne de Front au niveau de la Caverne du Dragon (Source : « Chemin des Dames 1917-2017 » Conseil Départemental de l’Aisne)</i>	<i>5</i>
<i>Figure 6 : Carte topographique du Chemin des Dames (Source fond de plan : Traverses Production graphique : Nathan Gay).....</i>	<i>6</i>
<i>Figure 7 : Coupe géologique Nord/Sud du Chemin des Dames (Source : Nathan Gay).....</i>	<i>7</i>
<i>Figure 8 : Carte récapitulative des points stratégiques de la Grande-Guerre (Source fond de plan : Traverses / Production graphique : Nathan Gay)</i>	<i>8</i>
<i>Figure 9 : Photographie illustrant les vues lointaines depuis le plateau du Chemin des Dames (Source : Nathan Gay).....</i>	<i>11</i>
<i>Figure 10 : Photographie représentant les différents éléments du paysage du soldat (Source : Bain, George Grantham)</i>	<i>12</i>
<i>Figure 11 et 12 : Cartes postales du vieux Craonne avant et après les bombardements de la guerre (Source : Déclampe).....</i>	<i>13</i>
<i>Figure 13 : Carte postale d’un observatoire dans un paysage dévasté par la guerre (Source : Déclampe).....</i>	<i>14</i>
<i>Figure 14 : Photographie publicitaire de la tour d’observatoire du plateau de Californie dans un cadre naturel et verdoyant (Source :Randonner.fr).....</i>	<i>14</i>
<i>Figure 15 : Bloc Diagramme sur l’organisation du Paysage du Chemin des Dames (Source : IGN, Nathan Gay).....</i>	<i>17</i>
<i>Figure 16 : Vue panoramique de la vallée depuis le musée de la Caverne du Dragon (Source : Charles Delorme, modifié par : Nathan Gay).....</i>	<i>17</i>
<i>Figure 17 : Cimetière Anglais de Sissonne (Source : Nathan Gay).....</i>	<i>20</i>
<i>Figure 18 : Cimetière Allemand de Cerny-en-Laonnois (Source : Nathan Gay).....</i>	<i>20</i>
<i>Figure 19 : Cimetière Français de Cerny-en-Laonnois (Source : Nathan Gay).....</i>	<i>20</i>
<i>Figure 20 : Carte postale ancienne de l’église de Craonne (Source : Déclampe).....</i>	<i>22</i>
<i>Figure 21 : Ruines peu valorisées de l’église (Source : CANOPE, Académie d’Amiens).....</i>	<i>22</i>

<i>Figure 22 : Morphologie urbaine du bourg ancien (1914) superposée à la photographie aérienne actuelle (Source : Géoportail, IGN Production graphique : Martin Hennebicque et Nathan Gay).....</i>	<i>22</i>
<i>Figure 23 : Jardin de la paix qui s'oppose au caractère naturel et mémoriel du vieux Craonne (Source : Nathan Gay).....</i>	<i>24</i>
<i>Figure 24 : La Constellation de la douleur, une œuvre contemporaine qui ne s'impose pas au site (Source : Nathan Gay).....</i>	<i>24</i>
<i>Figure 25 : Périmètre de classement en enveloppes proposé par le CAUE (Source : Nathan Gay).....</i>	<i>26</i>
<i>Figure 26 : Carte de la répartition des panneaux sur le site du vieux Craonne en 2020 (Source : IGN, Nathan Gay).....</i>	<i>30</i>
<i>Figure 27 et 28 : Evolution de la forêt de Vauclair qui est devenue une source de biodiversité (Source : Déclampe, Nathan Gay).....</i>	<i>33</i>
<i>Figure 29 et 30 : Parc éolien visible depuis le panorama du monument des Basques (Source : Martin Hennebicque, Nathan Gay).....</i>	<i>36</i>
<i>Figure 31 : Situation du Chemin des Dames dans un triangle de villes moyennes (Source : Traverses).....</i>	<i>37</i>

GLOSSAIRE

Bleuet : Nom donné aux jeunes soldats rejoignant le front. Le bleuet est devenu le symbole de la solidarité nationale envers les anciens combattants et les victimes de guerre.

Bove ou Creute : Cavité creusée dans la roche calcaire d'une colline.

Eperon : Croupe formée par une avancée étroite d'un plateau entre deux vallées.

Iles : Petits plateaux secondaires qui gravitent autour du principal et dont les coteaux sont boisés.

Isthme : Etroite bande de terre qui réunit deux étendues de territoire plus vastes.

Palimpseste : Parchemin dont on a effacé la première écriture pour pouvoir réécrire un nouveau texte dessus.

Vallon : Petite vallée située entre deux éperons rocheux d'un plateau.

AVANT-PROPOS

Ce mémoire a été rédigé à la suite d'un stage de fin d'études de 6 mois au sein du Conseil d'Architecture, Urbanisme et Environnement (CAUE) de l'Aisne. Le département de l'Aisne ayant connu des événements majeurs de l'histoire, je me suis vu confier une diversité de thématiques de travail historiques et mémorielles. L'une d'entre elle a particulièrement attiré mon attention. Il s'agit d'un conseil réalisé sur la gestion et l'entretien des ruines de l'ancienne commune de Craonne, détruite par les bombardements de la première Guerre Mondiale. La rédaction de ce conseil a rapidement suscité des interrogations globales et transversales qui m'ont amené à l'écriture de ce mémoire.

Etant extérieur au territoire, ce mémoire porte un regard neuf sur le Chemin des Dames. Il est fondé sur les analyses sensibles du jeune paysagiste que je suis, étayées par de nombreuses données bibliographiques et enrichies par une pluralité de rencontres d'acteurs effectuées dans le cadre de mon stage.

Il a pour objectif de dresser un état des lieux du territoire et d'engager des pistes de réflexion paysagères qui permettraient de combiner l'évolution du territoire avec la valorisation de la mémoire de guerre afin je l'espère de faire émerger un projet de paysage à l'échelle du Chemin des Dames.

INTRODUCTION

Croire que la guerre est innée chez l'être humain est une erreur, en effet même si les deux semblent étroitement liés depuis toujours, la guerre résulte de la sociabilisation de l'homme et non de sa nature même. L'émergence des villes et de la vie en société ont engendré une violence organisée opposant des entités politiques qui se battent entre elles. C'est ainsi que l'officier et théoricien Carl Von Clausewitz qualifie la guerre de « simple continuation de la politique par d'autres moyens. »

Au cours de l'histoire, la guerre évolue au gré des progrès de l'armement et des stratégies militaires. Cette évolution engendre la métamorphose des décors de guerre : Les grandes étendues planes propices au déplacement de la cavalerie, laissent place à l'escarpement des reliefs. L'homme au départ protagoniste des conflits s'efface peu à peu au profit d'une artillerie de plus en plus puissante. Paroxysme de la violence, la Première Guerre Mondiale casse les codes militaires en mettant en scène une nouvelle forme de combat : la guerre de position. Dans cette nouvelle forme d'affrontement, le « paysage décor » devient acteur puis victime collatérale des conflits. En effet, pour la première fois, les dommages infligés au paysage sont irréversibles et comme le dit si bien Julien Gracq, ce coup de baguette de l'histoire a fait naître un nouveau paysage : le paysage de guerre (Achari 2018).

Au fil du temps, les paysages de guerre conservent de 3 manières différentes les traces des conflits passés (Achari 2018). Premièrement par des traces immatérielles enfouies dans la mémoire des anciens combattants dans un second temps par des marques physiques présentes dans les paysages (ruines, modifications de la topographie...) et enfin par des traces commémoratives (nécropoles, cérémonies...). Aujourd'hui, plus de 100 ans après la Première Guerre Mondiale, le paysage est le dernier témoin vivant du conflit. Une volonté générale de préservation a donc émergé.

Néanmoins, pour comprendre un paysage de guerre, « il faut le regarder avec les réactions de tous ceux qui l'ont vu auparavant sans cela le paysage restera crypté... on peut rester longtemps devant un paysage de guerre, si on ne sait rien de son contexte, on se limitera à projeter ses propres obsessions » (Atelier Traverses 2002).

Comment alors valoriser cette mémoire tout en répondant aux préoccupations politiques, touristiques et sociétales ? Tout au long de ce mémoire, nous chercherons donc à établir dans quelle mesure un projet de paysage permettrait de dynamiser un territoire de guerre et de valoriser sa mémoire ? Pour cela nous nous appuyerons sur un des sites au monde où « le paysage et la guerre sont les plus étroitement liés » (Atelier Traverses 2002) : l'ancienne ligne de front du Chemin des Dames pendant la guerre 14-18. Dans un premier temps, nous nous intéresserons au rôle du paysage et de la géographie dans la guerre. Puis au travers de l'exemple du Chemin des Dames dans la première Guerre Mondiale nous nous focaliserons sur les perceptions des soldats sur ces paysages en guerre et sur ces paysages de guerre. Dans un second temps, nous verrons comment s'est construite la mémoire de guerre au travers des paysages du Chemin Des Dames. Nous évoquerons également dans cette partie les méthodes de protection envisagées. Dans un troisième temps, après avoir dressé un état des lieux du territoire, nous proposerons des méthodes de valorisation du territoire par le paysage qui permettraient de concilier évolution des paysages et préservation de la mémoire. Nous illustrerons et discuterons ces méthodes au travers des problématiques auxquelles est actuellement confronté le Chemin des Dames.

I. DU PAYSAGE THEATRE AU PAYSAGE ACTEUR DES CONFLITS MILITAIRES

1. « La géographie ça sert d'abord à faire la guerre » Y. LACOSTE

a. Historique de l'utilisation militaire des paysages

« Le rôle de la géographie est si profond dans la guerre, que la mémoire collective associe souvent un trait de paysage à un fait d'armes » (Atelier Traverses 2002). Parmi les paysages militaires les plus illustres nous pouvons citer la plaine de la bataille de Waterloo (1815) (*Figure 1*), les reliefs du plateau du Chemin des Dames (1917) (*Figure 2*), les plages du débarquement (1944), les marais Rwandais, théâtres du génocide Tutsi (1994) ou encore la cuvette de Dien Bien-Phu au Vietnam investie lors de la guerre d'Indochine (1975).

Le choix du champs de bataille a évolué au fil du temps, en fonction des stratégies militaires et des progrès de l'armement. Durant une importante période de l'histoire, la faible portée des armes, les effectifs restreints des armées ainsi que l'utilisation de la cavalerie ont amené les états-majors à privilégier les grandes étendues planes ou légèrement vallonnées. A l'instar de véritables champs, cette typologie de terrains donnait alors tout son sens à l'expression : champs de bataille. Certes, ceux-ci offraient un large champ de vision permettant d'anticiper les mouvements adverses, cependant, la nature et l'humidité des sols étaient parallèlement autant de pièges imprévisibles pouvant entraîner des remaniements décisifs aux issues des combats. Ainsi, lors de la bataille d'Azincourt (1415) en pleine guerre de 100 ans, le terrain boueux a entraîné la défaite de la lourde cavalerie Française en freinant considérablement les déplacements des chevaux malgré un avantage numérique considérable (Buzzi 2021).

Malgré tout, au cours du XIXème siècle, les batailles sont en grande partie restées fidèles à ces paysages de guerre idéalisés. On relève cependant quelques initiatives qui commencent à intégrer des caractéristiques géographiques particulières. Par exemple, La bataille de Waterloo (1815) (*Figure 1*) a intégré le Mont Saint-Jean ce qui a effectivement permis de masquer l'armée Anglaise. Relevons également l'utilisation d'un profond ravin qui entaillait le plateau de la Gravelotte dans la stratégie militaire de la guerre Franco-Allemande (1870). Toutefois, « les espaces de guerre et les paysages qui leurs sont associés vont être profondément modifiés à partir de la première Guerre-Mondiale » (Buzzi 2021). En effet, avant 1914, les combats qui avaient lieu étaient planifiés, ils se déroulaient en plaine et à découvert, sans souci de protection, ils étaient principalement fondés sur des stratégies offensives (Achari 2018). Pour autant, les stratégies défensives existaient mais elles se matérialisaient par des sièges. Ces opérations militaires consistaient à encercler l'ennemi en fortifiant ses positions tout autour de lui afin de le priver de tout contact avec l'extérieur jusqu'à ce qu'il soit obligé de capituler. Au cours de l'histoire beaucoup de décideurs utilisaient les sièges dans leurs stratégies militaires. Parmi les plus illustres le siège d'Alésia par Jules César en 52 avant Jésus-Christ et le siège de Besançon par Louis XIV en 1674 (Cénat 2007).

Les premiers mois de la Grande Guerre n'ont pas dérogé à ce principe. Ils étaient caractérisés par une guerre de mouvement se déroulant dans des plaines céréalières et des prairies en Ardennes. Cependant, très vite, l'affrontement offensif va laisser place à une stratégie défensive. La ligne de front se cristallise et des milliers de soldats s'enterrent dans un long faisceau de tranchées d'environ 750kilomètres de la mer du Nord à la Suisse (Boulanger 2005). C'est le début d'une longue guerre de position. (*Figure 2*)

Le champ de bataille autrefois temporaire est alors devenu permanent. Il n'était plus uniquement perçu comme un espace de guerre mais également comme un lieu de vie

quotidienne. Le relief, la végétation, les cavités : l'ensemble du paysage devint acteur de cette guerre de position. Chaque aménagement fut pensé militairement et le paysage fut remodelé et métamorphosé aussi bien dans sa matérialité que dans sa perception (Buzzi 2021).

L'importance du paysage dans la stratégie militaire fut poussée à son paroxysme lors de la guerre du Vietnam (1955-1975) (Figure 3) où, pourchassés par l'armée Américaine, les Vietnamiens ont utilisé le paysage pour élaborer d'efficaces méthodes de camouflage, ils ont également à l'instar de la première guerre mondiale développé une forme de vie souterraine avec la création d'un réseau de tunnels dénommés Cu-Chi large de 250km et profond sur 3 niveaux. D'importants dispositifs ont été mis en place par les Américains pour débusquer les Vietnamiens dont notamment l'utilisation de pesticides comme l'agent orange, un puissant défoliant impactant pour de nombreuses années l'écosystème et donc le paysage Vietnamien.

De nos jours, ce sont davantage les paysages urbains et leurs infrastructures qui sont privilégiés (Figure 4) dans les interventions militaires constituées de petits commandos armés qui déambulent dans des théâtres de villes modernes dégradées au milieu de longues routes escarpées et d'immenses vallées. (Boulangier 2005)



Figure 1 : La plaine de Waterloo et son Mont-Saint-Jean (Source : Clément-Auguste Andrieux)



Figure 2 : Le relief du Chemin des Dames (Source : « Chemin des Dames 1917-2017 » Conseil Départemental de l'Aisne)



Figure 3 : Les forêts du Vietnam (Source : Hubert le Campion-SIPA)



Figure 4 : Alep, ville détruite en Syrie (Source : George Ourfalian)

b. L'importance de la cartographie dans la stratégie militaire

Il est habituel de s'imaginer les généraux de tout temps en train de préparer une bataille autour d'une carte topographique ou d'une maquette. En effet la cartographie et plus largement la géographie joue un rôle fondamental en tant « qu'outil de conquête et de maintien du pouvoir » (Foliard 2020). C'est ce qu'énonce publiquement le géographe Yves Lacoste dans son ouvrage intitulé « La géographie ça sert d'abord à faire la guerre » en 1976. Depuis bien longtemps, l'homme cartographie les espaces de guerre à des fins militaires. Il se sert de la géographie comme d'un outil dans l'élaboration de ses stratégies. Dès le IV^{ème} siècle, l'écrivain Romain Végèce fait allusion dans ses récits à l'utilisation de documents cartographiques par l'armée Romaine. Néanmoins, ce n'est que réellement à partir de l'époque moderne que cet outil commence à exercer une influence sur la nature et l'issue des combats. La première cartographie à l'échelle nationale date du XVIII^{ème} siècle, il s'agit des cartes de Cassini (Annexe I). Elles sont réalisées grâce à des méthodes de triangulation et font preuve d'un étonnant réalisme notamment en ce qui concerne le tracé du réseau routier. L'ensemble de ces documents de guerre est conservé et entreposé depuis 1688 dans le dépôt des archives de la guerre créé par Louvois.

Petit à petit, la représentation graphique de l'espace de combat devient donc une arme (Foliard 2020). Durant la guerre Franco-allemande de 1870, l'armée prussienne impressionne les Français par son usage des cartes. Ces dernières distribuées à chaque cavalier permettent aux Prussiens d'appréhender au mieux ce territoire inconnu. Il faut attendre le XIX^{ème} siècle pour que se développent des méthodes de représentation de l'espace « vu du dessus ». Elles sont basées dans un premier temps sur des relevés effectués depuis des ballons dirigeables, ils sont ensuite remplacés lors de la première Guerre Mondiale par des avions. L'arme aérienne change alors la vision de la cartographie et du paysage (Achari 2018) (*Figure 5*). Elle permet, de dresser des cartes d'espaces inaccessibles aux méthodes traditionnelles de triangulation et de cartographier des zones situées en territoire ennemi (Reubi 2018). En 1915, la cartographie aérienne obtient un tel pouvoir qu'une section spéciale est créée au sein de l'armée Française (Reubi 2018).

Selon l'enseignant chercheur Daniel Foliard, il existe 3 grandes catégories de cartes de guerre (Foliard 2020). Premièrement les cartes pré-opérationnelles, qui permettent avant l'affrontement d'établir la stratégie à adopter. Ensuite, il existe une cartographie au cœur du combat. Elle repose sur des dessins rapides prévoyant les mouvements à venir. Ces derniers sont souvent dessinés sur le sol. Enfin la dernière catégorie concerne, les cartes d'après-guerre qui tirent des leçons d'un conflit ou en célèbrent l'issue. Au XX^{ème} siècle, elles représentent un réel outil de propagande et on voit de nombreux dirigeants utiliser la cartographie dont notamment Hitler. Elles sont également utilisées après la Grande-Guerre pour dénoncer l'horreur des batailles. La carte des massacres arméniens publiée en 1920 par Z.Khazdarian en est un exemple frappant (Annexe II). Comme l'énonce Yves Lacoste, les cartes servent à faire la guerre et elles représentent un réel pouvoir. Conscients de cela, certains pays du tiers monde, interdisent la vente de carte à grande échelle en cas de tensions sociales. De la même façon, l'Union Soviétique a publié pendant près de 50 ans de fausses cartes (Foliard 2020). De nos jours, de moins en moins de personnes savent réellement lire et utiliser les cartes. « Les cartes n'ont alors pas plus de sens qu'une page d'écriture pour ceux qui n'ont pas appris à lire. » (Lacoste 2014). Selon Lacoste cela est lié à l'apprentissage scolaire de la géographie qui n'est plus enseignée par des géographes mais par des gens qui n'aiment pas la géographie (Lacoste 2014). Ainsi seul une minorité militaire détient le réel pouvoir de la vraie géographie.

Lorsque la géographie est totalement maîtrisée, elle engendre un contrôle total du territoire. C'est ce que dénonce Yves Lacoste dans son article du monde : « Génocide par submersion ». À la suite d'une étude de terrain, le géographe, démontre que les Américains ont volontairement bombardé des digues dans le delta du fleuve rouge dans l'optique d'inonder tout un territoire et notamment la ville de Hanoï entraînant la mort de centaines de milliers de personnes. Heureusement les bombardements échouent et ce scénario n'a pas eu lieu. Mais cet exemple témoigne de l'utilisation de la géographie d'un territoire comme arme de destruction (Lacoste 2014). De nos jours, la précision des GPS et des drones abolie la distance entre la carte et le territoire. Le soldat peut maintenant se représenter en temps réel la zone de combat. On est dans ce que Jorge Luis Borges qualifie de cartographie à l'un-unième (Palsky 1999).



Figure 5 : Photographie aérienne de la ligne de Front au niveau de la Caverne du Dragon (Source : « Chemin des Dames 1917-2017 » Conseil Départemental de l'Aisne)

2. Le Chemin des Dames un territoire propice à la guerre

Parmi la diversité de paysages militaires existants, nous allons nous intéresser plus spécifiquement dans la suite de ce mémoire, au Chemin des Dames, témoin de nombreux affrontements au cours de l'histoire.

a. Une localisation et une géologie au service de la guerre

Situé au centre du département de l'Aisne, dans le Nord-Est du Bassin parisien, le tracé du Chemin des Dames est assimilé depuis le 18^e siècle à un axe routier situé sur une ligne de crête. Actuellement appelé départementale 18, cet axe de communication a été empierré pour la première fois par les filles de Louis XV, qui l'empruntaient régulièrement afin de rendre visite à leur dame d'atours au château de la Bove*, situé à proximité de l'Abbaye de Vauclair. C'est pourquoi, cet axe routier fut dénommé « Chemin des Dames ». Sa position géographique à 150 km au Nord-Est de la capitale française et son relief de plateau font de celui-ci le dernier obstacle naturel avant Paris pour des envahisseurs venus du Nord (Conseil départemental de l'Aisne 2019). Du fait de ces caractéristiques particulières ce chemin de plaisance a été le théâtre de nombreux affrontements militaires au cours de son histoire. Les plus mémorables d'entre eux étant la bataille Napoléonienne de 1814 et la Première guerre mondiale qui eut lieu 100 ans plus tard. C'est cet épisode tragique de l'histoire qui définit aujourd'hui le périmètre du Chemin des Dames.

Malgré des limites confuses, difficiles à établir, les historiens semblent s'accorder sur le fait que le Chemin des Dames soit matérialisé par une portion d'environ 20 km de la ligne de crête,

allant de la commune de Corbeny à l'Est jusqu'à Chavignon à l'Ouest. Le plateau sur lequel ce chemin se situe est étroit et il est ceinturé par deux vallées : l'Ailette au Nord et l'Aisne au Sud (Figure 6).

« Contrairement à l'Oise, la Somme ou la Serre, les coteaux de l'Ailette et de l'Aisne ne dessinent pas un sillon net parfaitement linéaire. Ils sont altérés par des enclaves répétitives, appelées *thalwegs* qui rendent la lisibilité du cheminement de la vallée plus confuse » (CAUE 02 2004).

Ces deux affluents de l'Oise s'écoulent d'Est en Ouest et ils contribuent à la découpe du plateau de l'île de France en de nombreux plateaux indépendants. Cette alternance entre plateaux et vallées complique la progression Nord-Sud du département. De nombreux affluents de l'Aisne et de l'Ailette entaillent perpendiculairement le plateau. Ce réseau hydrographique secondaire modèle de nombreux vallons et ravins aux pentes parfois très abruptes. A l'instar des bastions d'une forteresse ces vallons et ravins ont joué un rôle défensif indéniable dans la stratégie militaire. L'observation aérienne du Chemin des Dames, souligne l'importance de cette hydrographie dans la conception du territoire. En vue aérienne, le plateau apparaît comme une feuille de chêne dont la nervure principale est matérialisée par le Chemin des Dames et les nervures secondaires par les affluents des fleuves (Atelier Traverses 2002). A certains endroits du plateau, l'érosion a été si intense que l'on peut observer des formes géologiques particulières comme des éperons*, des îles*, des isthmes*... (Hennebicque 2020).

Situé dans la partie Est du plateau du Chemin des Dames, l'isthme d'Hurtebise, représente la section la plus étroite de celui-ci. En effet, seuls quelques dizaines de mètres séparent les deux coteaux à cet endroit. Ce secteur a été un des points névralgiques majeurs lors de la première guerre mondiale du fait de sa situation. Aujourd'hui il accueille le musée de la Caverne du Dragon, musée départemental du Chemin des Dames. Avec une altitude moyenne de 180m de haut, le plateau domine les plaines et les vallées aux alentours (Defente, Foley 2010). Les vues dégagées qu'il procure lui confère une fonction de belvédère indispensable en période de guerre pour l'observation des mouvements de l'ennemi : « qui tient le haut, tient le bas » (Atelier Traverses 2002).

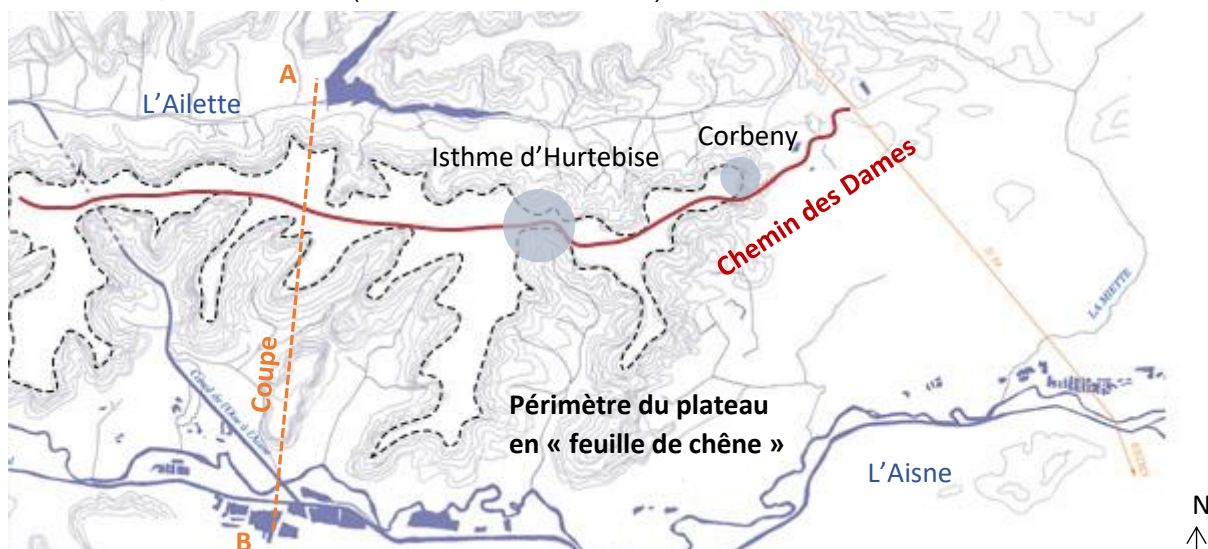


Figure 6 : Carte topographique du Chemin des Dames (Source fond de plan : Traverses / Production graphique : Nathan Gay)

Concernant la pédologie du plateau (*Figure 7*) : mise à part une couche superficielle de limon propice à l'agriculture, le sous-sol est constitué d'un socle calcaire de quelques dizaines de mètres de profondeur. L'exploitation minière de ce socle sur 20 à 40 m depuis l'ère gallo-romaine (Defente, Foley 2010) a créé un réseau de carrières appelées localement des « creutes » ou des « boves »*. En période de guerre ces cavités représentaient de véritables places fortes très convoitées pour la protection des hommes et du matériel. Les coteaux calcaires en leurs sommets, deviennent sablonneux à mi pente avant de rejoindre le fond argileux des vallées humides (Atelier Traverses 2002). La lecture de cette pédologie si particulière, peut se décrypter dans la toponymie des bourgs et des lieux dits du Chemin des Dames. On notera par exemple les lieux dits : les sablons ou les sables à mi pente et la tuilerie dans la vallée. Paradoxalement, peu de noms évoquent la Guerre. « Il n'y aurait en effet pas eu de sens à changer des noms qui étaient devenus des repères et des symboles » (Atelier Traverses 2002). Dans ce sens, l'étymologie géographique, humaine l'emporte sur la mémoire de guerre. Quelques lieux dits dérogent cependant à cette règle comme, la terreaux-morts, le Mont des tombes, le champ de Bataille.

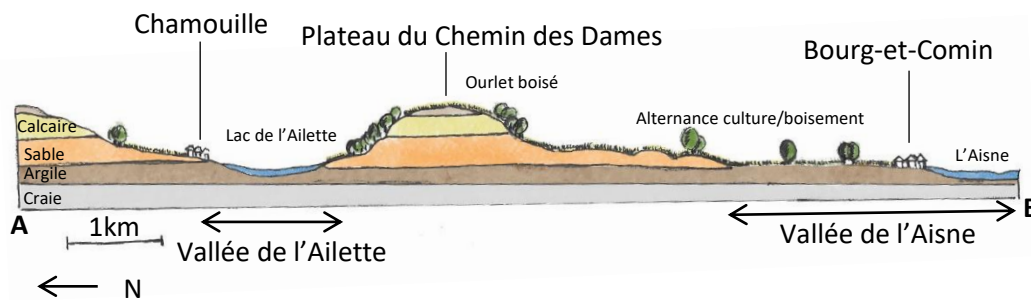


Figure 7 : Coupe géologique Nord/Sud du Chemin des Dames (Source : Nathan Gay)

b. Les grandes batailles du Chemin des Dames

Dernier obstacle naturel au Nord de Paris, le Chemin des Dames a été le théâtre de nombreux faits d'armes historiques. L'évolution de l'armement et des tactiques militaires a engendré diverses utilisations de cette forteresse calcaire. Néanmoins au cours de l'histoire, certains éléments paysagers et architecturaux se sont vus investis à plusieurs reprises (*Figure 8*). C'est le cas par exemple de la rivière de l'Aisne, de la ferme d'Hurtebise et du moulin de Laffaux qui se sont révélés être de véritables points névralgiques dans les stratégies militaires des différents conflits.

Le premier affrontement majeur recensé dans l'Aisne opposa Jules César à une armée coalisée de Gaulois en 57 avant Jésus Christ (Conseil départemental de l'Aisne 2019). Le relief du plateau ne fut pas investi par les armées et le combat se produisit dans la vallée de l'Aisne, au Sud du Chemin des Dames, à proximité de Berry-au-Bac. Il s'agit d'un des rares conflits n'ayant pas tiré parti du relief du Chemin des Dames dans sa stratégie militaire. Ce parti pris se justifie par les tactiques militaires de l'époque, favorisant le combat au corps à corps et le déplacement d'une cavalerie et d'une infanterie légère.

Le Chemin des Dames entre réellement dans l'histoire en 1814 lors du conflit qui opposa Napoléon aux Prussiens dirigés par le Général Blücher. Positionnée en contre bas du plateau,

dans la vallée de l'Ailette, l'armée Napoléonienne et notamment de nombreux jeunes soldats surnommés les : « Marie-Louise » se sont lancés à l'assaut des pentes du plateau. Napoléon a orchestré la bataille depuis le moulin de Vauclerc. L'affrontement décisif eut lieu au niveau de la ferme d'Hurtebise, à l'endroit où le diamètre du plateau est le plus étroit. Finalement, l'armée Napoléonienne est arrivée à déloger les troupes adverses qui se sont repliées vers le Nord. Cependant, pour un temps seulement car, la perte d'effectifs liée à l'ascension des pentes a entraîné, dans un second temps, la défaite de Napoléon face à l'armée du Général Blücher à proximité de Laon. La bataille du Chemin des Dames restera la dernière victoire de Napoléon 1^{er}. Aujourd'hui disparu, le moulin a été remplacé par une statue de Napoléon en mémoire de cet affrontement.

La guerre 14/18 a quant à elle révélée toute l'importance stratégique du plateau (Conseil départemental de l'Aisne 2019). En effet, suite au repli des troupes allemandes après leur défaite dans la Marne, ces dernières se sont réfugiées sur les hauteurs du Chemin des Dames. C'est alors, que français et anglais ont tenté de les déloger. Chacun fortifiant ses positions en creusant d'impressionnants réseaux de tranchées et en utilisant notamment des carrières de craie : C'est le début d'une longue guerre de position. Jamais auparavant le paysage ne fut autant exploité à des fins militaires (Achari 2018).

Le scénario aurait pu se répéter lors de la Seconde Guerre Mondiale puisque le Chemin des Dames ainsi que le département de l'Aisne tout entier ont une nouvelle fois été investis par l'armée Allemande. Les points névralgiques comme le moulin de Laffaux et la ferme d'Hurtebise ont de nouveau été théâtres d'affrontements meurtriers. Néanmoins, cette fois, malgré le front érigé par le général de Gaulle pour barrer la route vers Paris, les troupes allemandes ont réussi à franchir les barrières naturelles de l'Aisne et de la Marne jusqu'à Paris. L'Armistice sera signé dans un endroit calme et reculé du paysage : dans la clairière de Rethondes, dans la forêt de Compiègne à l'Ouest de Soissons le 22 juin 1940.



Figure 8 : Carte récapitulative des points stratégiques de la Grande-Guerre (Source fond de plan : Traverses / Production graphique : Nathan Gay)

c. Fixation de la ligne de front durant la Grande Guerre

Indéniablement, la Grande guerre est celle qui aura le plus impacté les paysages du Chemin des Dames et la mémoire de ses résidents. Le choix d'une guerre de position a engendré une exploitation et une destruction drastique des caractéristiques physiques des paysages.

Au départ pourtant, rien ne prédestinait le Chemin des Dames à être un acteur prépondérant du conflit. En effet, les états-majors allemands et français avaient tous deux opté pour une stratégie offensive basée sur une guerre de mouvement et une victoire rapide (Annexe III). La stratégie allemande reposait alors sur une conquête rapide de la Belgique et sur le déploiement de l'armée au Nord de la France, suivant un mouvement tournant autour de Paris (Defente, Foley 2010). La stratégie Française elle, reposait sur un mouvement offensif en direction de l'Alsace et de la Lorraine dans le but de repousser les allemands au-delà du Rhin (Defente, Foley 2010). Ce premier mouvement offensif français fut un échec compte tenu de la puissance allemande. En moins d'un mois, les Allemands se trouvèrent à 50km de Paris. Néanmoins, surpris par une contre-attaque française lors de la bataille de la Marne et affaiblis par des problèmes de ravitaillement, ceux-ci furent obligés de battre en retraite et de franchir à nouveau l'Aisne. C'est à ce moment qu'ils décidèrent de tirer parti du relief du Chemin des Dames pour faire front aux français. Cette initiative a fonctionné puisque, malgré de terribles affrontements en septembre 1914, les alliés ne sont pas parvenus à les déloger de cette forteresse naturelle. La ligne de Front s'est ensuite cristallisée sur plusieurs centaines de kilomètres obligeant les soldats à s'enterrer de part et d'autre de celle-ci pour se protéger.

En 1917, malgré quelques offensives en Champagne, à Verdun et dans la Somme, la ligne de Front n'a pas progressé depuis la Mer du Nord jusqu'aux Vosges. Dans l'optique d'en découdre pour de bon, les généraux français ont décidé de mener une grande offensive sous le commandement du général Nivelle connu pour son esprit offensif et sa maîtrise de l'artillerie dont il a fait preuve à Verdun. Malgré l'espoir que cette offensive a suscité chez les alliés, cette dernière a tourné en un véritable massacre. Chez lesquels, on ne dénombrerait pas moins de 16 896 morts ,20 015 prisonniers et disparus (Defente et Foley 2010) « Craonne ne fut pas Verdun, ce fut plus, ce fut Verdun concentré » (Sources : Albert Londres, Le petit Journal, 25 juillet 1917). En cause pour beaucoup, le plan de Nivelle ne tenait pas suffisamment compte du site si particulier du Chemin des Dames. « Son plan et ses horaires de progression semblent effacer les escarpements, combler les cuvettes, et aplanir les contrepentes » (Atelier Traverses 2002) : le paysage de Verdun ne montrant aucune ressemblance avec les crêtes détrempées qu'ont dû gravir les assaillants français lors de leurs offensives. Cela démontre que la prise en compte des éléments du paysage est un élément essentiel dans l'élaboration d'une stratégie militaire.

Cet échec stratégique occasionna la plus grande vague de mutineries jamais connue au sein de l'armée Française. Grâce au renfort des armées américaines et à des progrès technologiques dans l'armement, l'armée française sous la direction de Pétain a finalement repris, à la fin du mois d'octobre 1917 le fort de la Malmaison, point névralgique situé à l'Ouest de la ligne de Front. Cette victoire a amorcé le retour d'une guerre de mouvement incitant les bataillons à quitter les tranchées. S'en est suivi une série d'offensives et contre-offensives qui a abouti à la victoire des alliés et à la signature de l'armistice le 11 novembre 1918 à Rethondes dans la forêt de Compiègne.

3. Le paysage en guerre tel que perçu et décrit par le soldat

a. Vue du dedans : Le soldat et le paysage en guerre

Le "paysage en guerre" est avant tout celui qui est perçu et vécu par le soldat. Bien souvent exilé loin de chez lui, le soldat est amené à découvrir et à « combiner » avec de nouvelles contrées. Dans un premier temps il n'est pas rare qu'il soit émerveillé par les nouveaux paysages qui s'offrent à lui. Dans son ouvrage « Orage d'acier », l'écrivain allemand Ernst Jünger, a peint un portrait presque bucolique du Chemin des Dames :

« Les champs envahis par les mauvaises herbes portaient des fleurs à l'odeur plus forte et plus sauvage. Parfois, au bord du chemin, on tombait sur des arbres isolés, sous lesquels les paysans avaient dû faire halte au temps de la paix, inondés de fleurs blanches, roses ou rouges sombre, spectacle magique au sein de la solitude. La guerre avait posé sur la face de ce paysage, sans en abolir la grâce, des teintes héroïques ou mornes; son opulence fleurie n'en paraissait que plus capiteuse et plus rayonnante » (Atelier Traverses 2002).

Puis après la contemplation le soldat passe à la désolation du paysage en guerre (Buzzi 2021). Les progrès techniques de l'armement combinés à la nouvelle forme de guerre de position, mutilent plus que jamais les paysages. L'historienne Annette Becker distingue deux types de paysages de destruction : Les paysages de destruction de la nature et des ressources agricoles et les paysages de destruction du Patrimoine bâti (Becker 2019). Par cette violence sans précédent, « la guerre stigmatise donc les paysages et donne naissance à un nouveau type de paysage : le paysage de guerre » (Buzzi 2021). Il est caractérisé par d'immenses étendues dévastées, brûlées, percées de tranchées, de trous d'obus, recouvertes de fils barbelés et jonchées de cadavres à l'abandon. Face à cette violence inouïe et sans précédent de l'artillerie, l'Homme s'est retrouvé désemparé et impuissant prit au piège dans ce que le philosophe Walter Benjamin qualifie « d'expérience ».

« Cette génération qui était encore allée à l'école en tramways tirés par des chevaux s'est retrouvée à découvert dans un paysage où rien n'était épargné par le changement, si ce n'est les nuages et, au beau milieu de tout cela, dans un champ de forces traversé de flux destructeurs et d'explosions, l'infime et frêle corps humain » (Becker 2019).

Il est bien loin le temps des combats au corps à corps. La Grande guerre engendra l'évolution des codes militaires ancestraux. Le camouflage autrefois considéré comme une ruse de brigands (Aubagnac 2014) devint une nécessité pour survivre, notamment face à l'essor de l'aviation. Finie l'époque où la force doit avoir une visibilité et une lisibilité. C'est ainsi que le soldat français troqua en mai 1914 son légendaire pantalon garance rouge pour un uniforme bleu-horizon. Le soldat allemand quant à lui portera l'uniforme Feldgrau, vert des champs (Atelier Traverses 2002). Tout deux ne faisant plus qu'un avec le paysage : l'un métaphore du ciel et l'autre de la terre.

Le camouflage, « arme qui trompe mais ne tue pas » (Coutin 2014) prend une ampleur considérable au sein de l'armée. Si bien que le 14 août 1915 une section lui fut dédiée. Elle regroupait de nombreux artistes notamment des décorateurs de théâtre et des peintres cubistes, familiers des trompe-l'œil en tout genre. S'est alors développé un véritable mimésis

de la nature comme en témoigne par exemple la réalisation d'arbres blindés fictifs. Par souci de réalisme, ces reproductions s'inspiraient généralement d'arbres ébranchés par des bombardements antérieurs. A l'intérieur, une échelle permettait au soldat de se hisser afin de « voir sans être vu » (Coutin 2014), à l'instar d'un véritable cheval de Troie !

De même, cette nouvelle forme de guerre de position modifia profondément et durablement le paysage quotidien du soldat et du stratège (Achari 2018). L'obligeant à déambuler quotidiennement sous terre via un réseau de tranchées au beau milieu d'un paysage lunaire et anaérobie. Le psychologue et officier d'artillerie Allemand Kurt Lewin explique que dans l'esprit du soldat il y a une véritable scission entre paysage de paix et paysage en guerre. En effet dans le paysage en guerre tout est question de stratégie (Atelier Traverses 2002).

« Même les étendues relativement grandes qui n'ont pas été découpées par des tranchées, que l'on pourrait très bien désigner comme des champs ou des forêts en tant que tels, ne sont pas des champs ni des forêts au sens d'un paysage habituel de paix [...] Au lieu de cela, toutes ces choses sont devenues de pures choses de combat. » Kurt Lewin (Atelier Traverses 2002)

Chaque composante de l'environnement devient un atout potentiel. « Chacun sait le parti ou l'obstacle que forment un point haut, une rivière, un manteau forestier ou un sol marécageux » (Atelier Traverses 2002). Sur le Chemin des Dames, quatre éléments paysagers ont été particulièrement utilisés dans les stratégies militaires (*Figure 10*).

Premièrement : le relief.

Utilisé stratégiquement par les Allemands dès le début de la guerre, ce dernier est en grande partie responsable de la cristallisation de la ligne de front. « Celui qui tenait la crête disposait de vues lointaines et de défenses naturelles grâce aux pentes abruptes et aux découpes successives du plateau » (Atelier Traverses 2002) (*Figure 9*). Ce relief a révélé l'importance stratégique de nombreuses fermes situées sur des points hauts du plateau dont notamment la ferme d'Hurtebise.

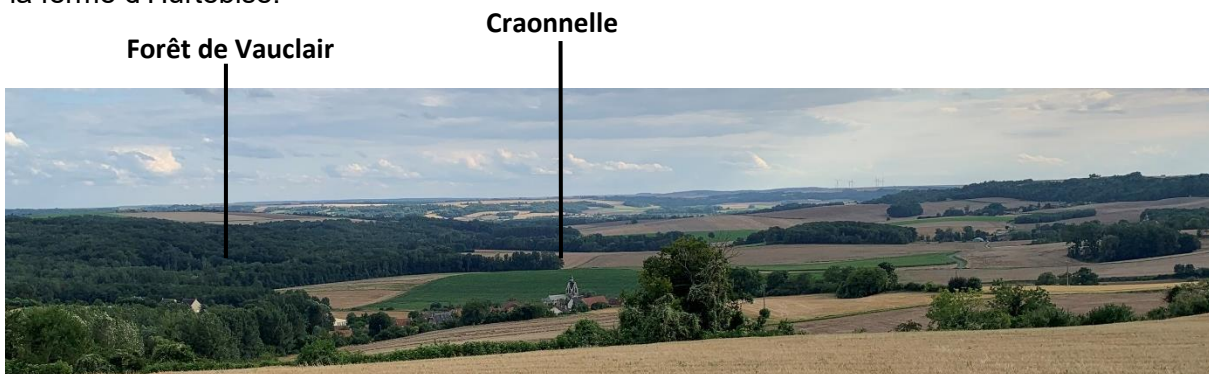


Figure 9 : Photographie illustrant les vues lointaines depuis le plateau du Chemin des Dames (Source : Nathan Gay)

Deuxièmement : le sous-sol calcaire du Chemin des Dames et, plus particulièrement son réseau de cavités résultant de son exploitation anthropique (Annexe V).

Protégées par une importante épaisseur de calcaire, avec une température constante d'environ 12°C, ces cavités appelées localement boves ou creutes* ont été occupées et aménagées par les Allemands dès le début de la guerre. Transformées en de véritables forteresses, elles sont devenues quasiment imprenables. La plus célèbre d'entre elles fait face à la vallée de l'Aisne. Il s'agit de la Drachenhohle, en français, « la caverne du dragon » (Annexe IV). Cette appellation provient des multiples orifices permettant aux cuisines sous

terrains de laisser s'échapper les fumées des cuissons : multiples « bouches » d'un dragon capables de cracher du feu.

Troisièmement : Le réseau hydrographique a lui aussi joué un rôle stratégique crucial. En effet, les cours d'eau n'étaient plus considérés en tant que tels mais comme de véritables frontières. L'Ailette par sa nature marécageuse ralentissait les déplacements militaires. L'Aisne, plus vigoureuse, matérialisait une frontière, empêchant l'avancée des soldats allemands en 1918. Ainsi, ses crues hivernales annuelles ont causé de nombreux dégâts dans les stratégies militaires, notamment celle de janvier 1915 qui a emporté tous les ponts et qui a coupé le renfort et le ravitaillement français.

Dorgelès (1885-1973) qui resta plusieurs mois dans le secteur de Corbeny, évoquait les inondations de la vallée de l'Aisne : « Tout le long de la berge, des croix de bois (...), regardaient l'eau couler. On en voyait partout et jusque dans la plaine inondée, où les kékis rouges flottaient comme d'étranges nénuphars. Avec la crue, les croix devaient s'en aller, au fil de l'eau grise, pour accoster on ne sait où, (...) On eût dit que ces morts fuyaient leurs tombes oubliées, et la file infinie des autres morts les regardait partir. »

Comment évoquer l'hydrographie sans parler de la météo qui est une donnée essentielle de la guerre, elle aide ou gêne les repérages, elle facilite ou handicape les assauts en modifiant les paysages et en agissant sur le moral des soldats (Atelier Traverses 2002). Dans leurs témoignages les soldats font souvent références aux importantes précipitations et aux vents violents qui s'abattent sur le plateau du Chemin des Dames comme lors de l'offensive Nivelle du 16 avril 1917 où « la pluie était diluvienne et le vent soufflait en tempête »(Atelier Traverses 2002).

Enfin quatrièmement : la forêt.

Pour le soldat elle est perçue soit comme une ressource de matériaux permettant de produire de l'armement, d'améliorer les tranchées... Soit comme un élément défensif permettant de ralentir la progression de l'ennemi, de s'abriter ou de se camoufler. Elle a donc connu d'importants déboisement sur le Front et à l'arrière lors de la première guerre mondiale.

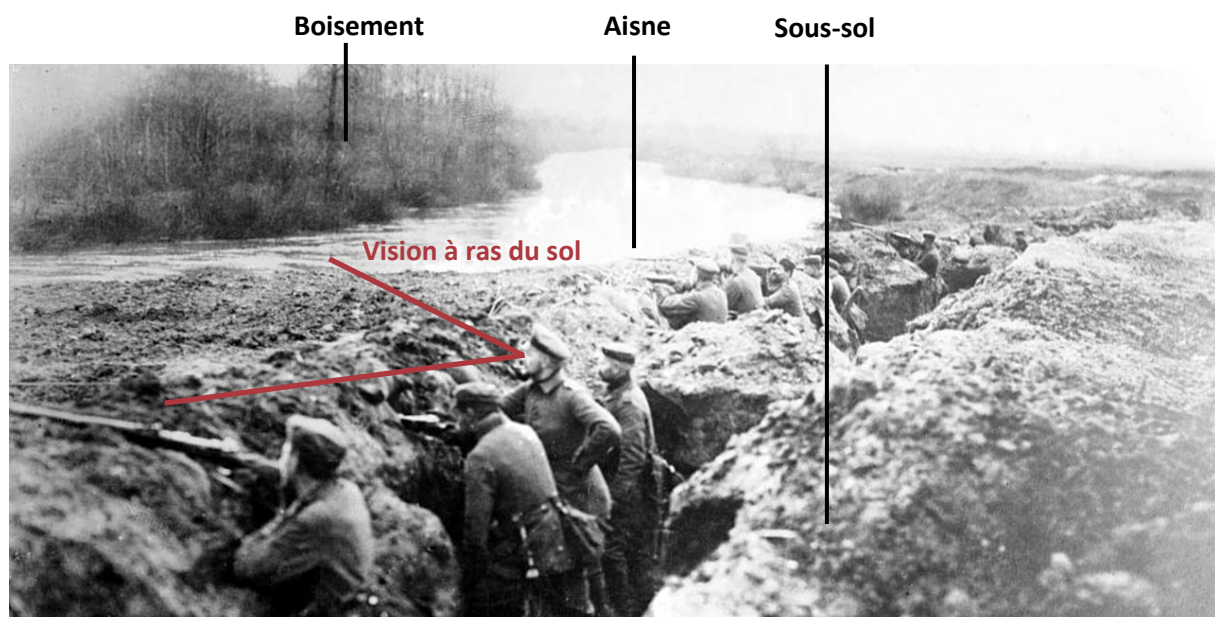


Figure 10 : Photographie représentant les différents éléments du paysage du soldat (Source : Bain, George Grantham)

b. L'ampleur du désastre d'après-guerre

Au lendemain de cette guerre qui aura duré 4 ans, le bilan est catastrophique. Sur le plan humain, près de 10 millions de soldats ont perdu la vie et quasiment autant de civils. A ce lourd bilan des victimes vient s'ajouter les énormes séquelles du paysage, victime collatérale des affrontements des hommes.

Les destructions paysagères concernent exclusivement des territoires ruraux. L'historienne Annette Becker les divise en deux catégories : Les paysages de destruction de la nature et des ressources agricoles et les paysages de destruction du Patrimoine bâti (Becker 2019)(Figure 11 et 12). Partout, le long des 750 km de ligne de Front, le maillage agricole et les forêts ont laissé place à des paysages de désolation (Buzzi 2021) dans lesquels se répète sans cesse la même équation : des champs de batailles lunaires, des villages détruits et des tranchées de plusieurs kilomètres (Defente et Foley 2010). La vie semble avoir totalement disparu de ces paysages, seule la présence de quelques moignons d'arbres témoignent douloureusement des paysages d'autrefois.



Figure 11 et 12 : Cartes postales du vieux Craonne avant et après les bombardements de la guerre (Source : Déclampe)

En 1972, le biologiste Arthur Galson employa les termes de nature-martyre et d'écocide pour qualifier la guerre du Vietnam (Keller 2016). Il paraît également opportun de les employer pour décrire la violence avec laquelle la première guerre mondiale a transformé la physionomie du Chemin des Dames. Depuis 1976, l'ONU a adopté une convention qui empêche toute utilisation de techniques de modification de l'environnement à des fins militaires ou hostiles. Cette convention sera appuyée en 1977 par le Protocole de Genève qui interdit « des méthodes et des moyens de guerre qui portent atteinte à l'environnement de telle manière qu'ils perturbent la stabilité de l'écosystème. »

Croire que l'impact environnemental de la guerre se limite exclusivement à la zone de Front serait une erreur (Keller 2016). En effet la guerre nécessita d'importants besoins en matières premières et en ressources naturelles. Ainsi les paysages de l'arrière ont également été fortement touchés par l'abattage des forêts, l'exploitation drastique des mines de charbon et des difficultés agricoles liées au réquisitionnement des chevaux de trait par l'armée...

Par cette violence sans précédent, la première guerre mondiale a stigmatisé les paysages et donné naissance à une nouvelle forme de paysage appelée : « le paysage de guerre » (Buzzi 2021). Néanmoins, aussi étonnant que cela puisse paraître, ces écosystèmes anéantis par la guerre se sont rapidement régénérés (*Figure 13 et 14*). Soit de manière naturelle soit par des actions anthropiques. Sur le Chemin des Dames, des opérations de « réparation » du paysage ont été adoptées dès 1918. Le choix d'oublier ce douloureux conflit a été plébiscité, effaçant peu à peu les traces de la guerre dans le paysage. D'autres espaces ont vu naître une volonté de patrimonialisation et de conservation des paysages de guerre. C'est le cas par exemple de la forêt domaniale de Verdun, qui abrite un nombre invraisemblable de traces de guerre.



Figure 13 et 14 : A Gauche : Carte postale d'un observatoire dans un paysage dévasté par la guerre (Source : Déclampe) A droite : Figure 13 : Photographie publicitaire de la tour d'observatoire du plateau de Californie dans un cadre naturel et verdoyant (Source : Randonner.fr)

Globalement, la guerre fut un puissant agent de transformation des territoires (Keller 2016) modifiant fortement les paysages. Sur le Chemin des Dames, les parcelles agricoles ont été remembrées en de plus grandes surfaces et, celles situées en zone rouge (impropres à l'agriculture et à l'urbanisation) ont été boisées. Les forêts, lourdement investies et déboisées pendant la guerre ont été entièrement restaurées. La plantation de résineux a été privilégiée pour leur capacité à se développer aisément dans des sols appauvris. Compte tenu du réchauffement climatique, un retour aux feuillus est aujourd'hui constaté avec la plantation de nombreux hêtres. Concernant les destructions de l'habitat, les bourgs, villages et fermes ont été rebâties. Parfois, lorsque les combats ont été trop violents, et que le village est classé en zone rouge (inconstructible), celui-ci est déplacé (Craonne) ou jumelé avec une commune voisine. Cette période de reconstruction laisse place à l'utilisation de nouveaux matériaux (brique, béton, tuiles mécaniques) au détriment des anciens (pierre locale, bois, tuiles traditionnelles) (Atelier Traverses 2002).

Malgré de nombreux efforts pour oublier, la mémoire reste volontairement présente dans les paysages, avec les sites de mémoires domaniaisés et patrimonialisés comme les nécropoles. Parfois, involontairement, un obus refait surface ou le bétail se blesse avec un ancien morceau de barbelé.

II. DE LA STRATEGIE MILITAIRE A LA MISE EN MEMOIRE DU CHEMIN DES DAMES

Dans son discours prononcé à Craonne le 5 novembre 1998 le premier ministre Lionel Jospin évoque l'importance du devoir de mémoire. Selon lui, « le cri des disparus ne doit pas s'évanouir face à la cohorte de ces morts qui tend à se fondre lentement dans la conscience collective ». Or ce devoir de mémoire nécessite une compréhension de l'histoire qui ne peut se satisfaire uniquement de récits, de cartes et de photographies. Il est en effet indispensable de considérer les paysages qui, furent spectateurs, acteurs et victimes de l'histoire (Atelier Traverses 2002).

Néanmoins, 100 après le conflit que reste-t-il de ces paysages de guerre ? Quel souvenir le visiteur du Chemin des Dames mobilise-t-il aujourd'hui lorsqu'il parcourt la ligne de front ? Autant de questions qui ne peuvent se résoudre que par une approche multisensorielle, propre à chacun. Et que, seule une expérience de déambulation personnelle et multisensorielle permet d'y répondre. Dans la suite de ce mémoire voici l'expérience d'un étudiant paysagiste de 23 ans confronté pour la première fois au Chemin des Dames.

1. Analyse des paysages actuels du Chemin des Dames

Déçu sera le visiteur qui, comme moi, pensera naïvement trouver dans le paysage du Chemin des Dames, les reliques d'un territoire ravagé par la guerre. En effet, la lecture de ce palimpseste* requière une connaissance du territoire et de l'histoire que seul les locaux possèdent réellement. Ainsi, pour un visiteur non averti, le maillage des tranchées de la grande guerre sera gommé par le découpage des parcelles agricoles, les impacts d'obus, camouflés par l'enfrichement des coteaux et les villages bombardés, disparus à jamais.

a. Une vallée urbanisée et dynamique

Paradoxalement, l'horreur de la guerre a laissé place à des paysages champêtres et bucoliques où, une nature anthropisée, dominée par l'agriculture et la forêt semble avoir repris ses droits (*Figure 15*).

De part et d'autre, le plateau du Chemin des Dames est découpé par deux vallées : au Nord celle de l'Ailette et au Sud celle de l'Aisne. La vallée de l'Ailette est davantage étroite et encaissée. Mais, néanmoins, chacune d'entre elles possède la particularité d'avoir des coteaux entaillés par un réseau d'affluents. En creusant le plateau, ces affluents agrandissent le périmètre de la vallée en une multitude de petits vallons. Cela tend à rendre la lisibilité du cheminement de la vallée plus confuse (CAUE 02 2004).

Les paysages de ces vallées sont basés sur un équilibre entre parcelles agricoles, prairies et espaces boisés. Les boisements des coteaux tendent à refermer ces paysages, néanmoins ils permettent également la mise en valeur du relief et le cadrage de certains points de vue (Annexe VIII).

La traversée de ces vallées, est rythmée par la présence de villages ruraux de petites tailles généralement situés à proximité du réseau d'affluents. Ces bourgs concentrent une grande diversité de services (commerces, services médicaux...). Avec la création d'un lac artificiel en 1983 et l'implantation plus récente en 2007 de la célèbre base de loisirs « Center Parcs », la vallée de l'Ailette affirme une vocation touristique basée sur un tourisme de loisir et de nature (Annexe VII).

b. Des coteaux calcaires qui s'enfrichent

Les coteaux, trop abrupts pour le développement de l'agriculture, sont majoritairement boisés (Annexe VIII). Au total, ces boisements représentent 17% du territoire et la grande majorité est constituée de parcelles privées (Hennebicque 2020). Cet ourlet boisé délimite clairement les frontières du plateau et souligne son relief (*Figure 16*). Il est composé d'un mélange de résineux et de feuillus replantés dans les années 30 (CAUE 02 2004). Cette ceinture arborée incise régulièrement le plateau au grès des cours d'eau situés en contre bas. Cela contribue à dynamiser et à diversifier le paysage. Les fenêtres paysagères générées par cette strate, cadrent des points de vue qui animent la curiosité des promeneurs. A mi-pente, sont généralement implantés de petits villages filiformes. Ces derniers, pour la plupart troglodytes, tirent parti de la nature calcaire des coteaux et du réseau de creutes existant.

De nos jours, il nous faut moins de 10min pour gravir ces coteaux abrupts que des soldats ont mis 5 années à franchir au péril de leurs vies.

c. Un plateau agricole, belvédère d'observation

Une fois sur le plateau, l'omniprésence des boisements laisse place à de vastes étendues céréalières. Ce maillage interminable de grandes cultures confère une impression d'immensité. La couleur jaunâtre des céréales murissant contraste avec le camaïeu vert foncé de l'ourlet boisé. Ce contraste est renforcé par la délimitation franche entre parcelles agricoles et ourlet boisé, (Annexe VIII) qui omet toute possibilité d'une quelconque strate arbustive. Le damier des parcelles agricoles épouse le ciel dans une horizontalité parfaite. Ces deux composantes donnent alors tout leur sens à la célèbre expression du paysagiste Corajoud : « le paysage c'est l'endroit où le ciel et la terre se touchent » (Corajoud 2010).

Véritable colonne vertébrale du plateau calcaire, l'axe départemental 18 vient rompre brutalement l'harmonie végétale et diviser le plateau en deux parties : l'une orientée vers l'Aisne, l'autre vers l'Ailette. Des bandes de couleur bleue en référence à la couleur de l'uniforme français, soulignent de part et d'autre de la chaussée le tracé de l'ancienne ligne de front (Annexe IX).

D'imposantes fermes (la Malmaison, Bohery, le Panthéon, les Bovettes, la Royère, Malval, le poteau d'Ailles et Heurtebise) jalonnent le cheminement de cet axe (Annexe IX). Reconstituées après la guerre, elles présentent aujourd'hui une qualité architecturale remarquable. Ces énormes bâtisses à cours fermées sont généralement clôturées par des groupements d'arbres de grande taille. Leur verticalité leur confère un rôle de point de repère au sein de l'horizontalité du paysage agricole. Lorsque notre regard n'est pas attiré par ces dernières, il se perd sans cesse dans le grand paysage tantôt vers le Nord, tantôt vers le Sud (Annexe X). La qualification du Chemin des Dames en tant que « belvédère naturel » prend alors tout son sens (Hennebicque 2020).

Comme le fil d'Ariane de la mémoire, le tracé de la départementale est jalonné par de nombreux ouvrages commémoratifs comme des nécropoles, des mémoriaux et des musées... Lorsque l'on se rapproche de ces derniers, l'homogénéité des paysages agricoles laisse place à l'hétérogénéité d'une signalétique historique et routière qui nuit à la vision paysagère des différents sites. Cette accumulation progressive de panneaux s'est faite au gré des différentes commémorations des dernières décennies.

Alors que les traces des paysages de guerre de la Première Guerre Mondiale ont été en grande partie effacées (tranchées, destructions, trous d'obus...) par les efforts de reconstruction et par une volonté politique d'oublier, ce sont les lieux commémoratifs, traces construites et pérennes qui marquent de nos jours le paysage de leur empreinte. On divisera ces lieux commémoratifs en 3 catégories : les nécropoles et monuments funéraires, les ruines de guerre revalorisées et les espaces muséographiques, chacun contribuant à transmettre l'histoire du territoire aux visiteurs.

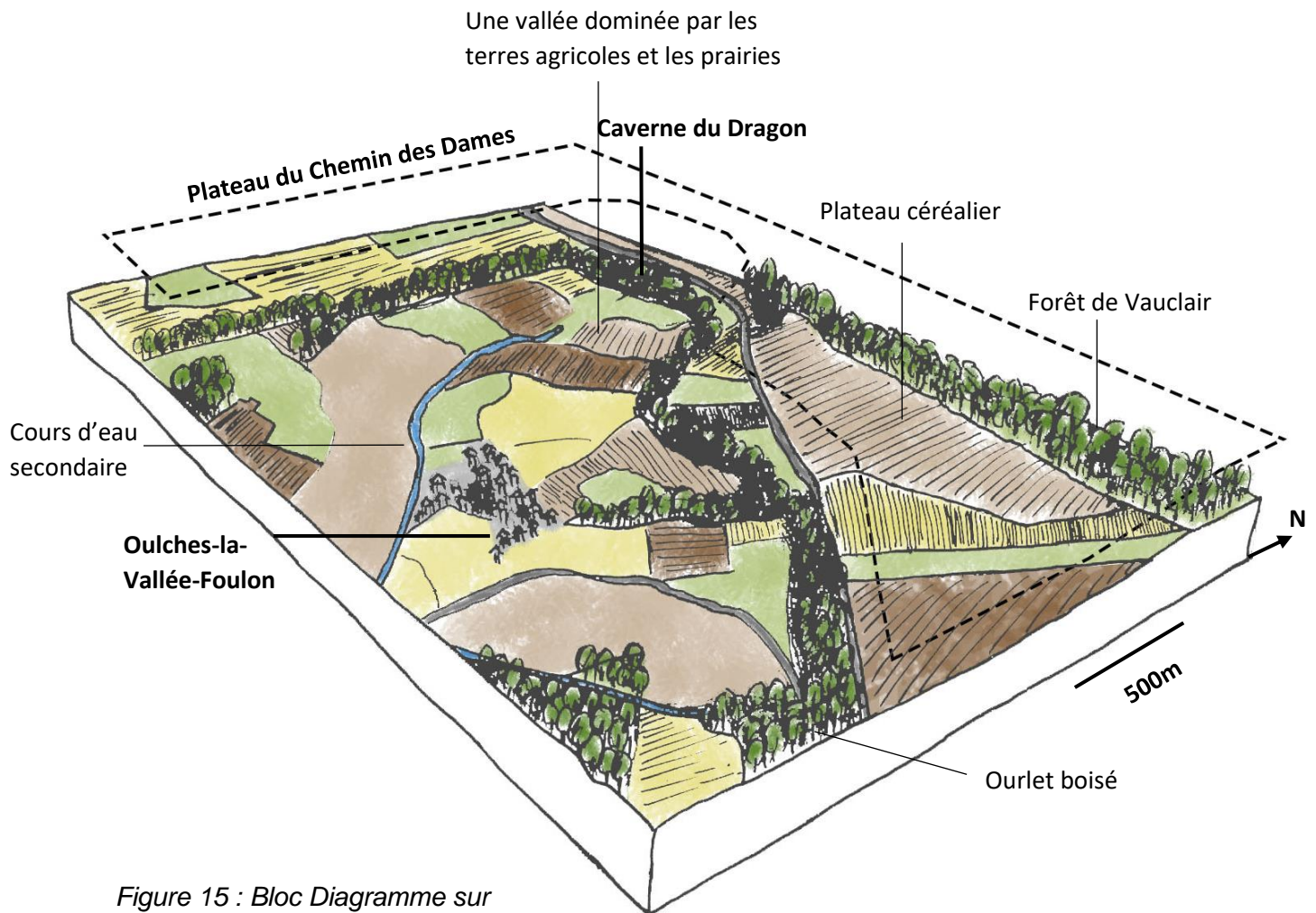


Figure 15 : Bloc Diagramme sur l'organisation du Paysage du Chemin des Dames (Source : IGN, Nathan Gay)



Figure 16 : Vue panoramique de la vallée depuis le musée de la Caverne du Dragon (Source : Charles Delorme, modifié par : Nathan Gay)

2. La départementale 18 : fil d'Ariane de la mémoire

a. Les paysages funéraires : entre nécropoles et monuments commémoratifs

Entre 1916 et 1920, l'Etat Major français met au point des registres qui comptabilisent et répertorient les pertes de guerre selon 3 catégories : les tués identifiés par leurs camarades, les blessés amenés dans les postes de secours et les « autres » : les disparus. Cette dernière catégorie est hétérogène. Elle regroupe à la fois des tués morts sans témoin, des blessés évacués par d'autres unités, des prisonniers et des déserteurs. Au total, 10 millions de soldats sont recensés dans ces registres, soit 10,5% de la population Française masculine engagée dans le conflit. (d'après le fichier crée par l'Etat Major pour centraliser les chiffres des pertes (1916-1920). (Defente, Foley 2010)

Du point de vue des alliés, la guerre devait être rapide, ainsi aucune stratégie d'inhumation des corps n'a réellement été adoptée au cours du conflit. Des tombes provisoires ont été creusées à proximité des hôpitaux et des postes de premières lignes pour accueillir les défunts. De nombreux cimetières civils des communes attenantes ont été mobilisés. Certains de ces cimetières se retrouvent aujourd'hui confrontés à des problématiques mémorielles liées à ses inhumations passées : abandon des sépultures, problème d'identification, dégradation des stèles de bois.... A l'inverse, l'Allemagne a opté directement pour la construction de véritables nécropoles, dont l'architecture imposante se devait digne des héros tombés sur le front.

A la fin de la guerre, deux tendances contradictoires sont apparues quant à la création et l'implantation des nécropoles. Premièrement, une stratégie de regroupement des sépultures par nationalité dans de vastes cimetières a été adoptée par la France, les Etats-Unis et l'Allemagne. Ces nécropoles Nationales ont généralement été implantées sur des points stratégiques, dominants le territoire et faisant de ces dernières de véritables points de repère dans le paysage. A l'inverse, le Commonwealth a lui opté pour une conservation des lieux d'inhumation à proximité des champs de bataille. Cela se traduit donc par de nombreux cimetières de petite taille et proche géographiquement qui ponctuent le paysage.

A partir de 1920, une loi autorise la restitution des corps Français à leurs familles. Un tiers soit 30% des combattants Français sont restitués. D'autres pays comme les Etats-Unis et l'Italie suivront cet exemple. Le Commonwealth, en revanche a fait le choix de ne restituer aucun corps pour des raisons de complexité et de coût du rapatriement et également afin de respecter l'égalité entre les corps identifiables et ceux non-identifiables. L'Allemagne sera également obligée par la France de suivre ce modèle et ne pourra rapatrier aucun de ses disparus à leurs familles. Avant 1926, les cimetières allemands étaient gérés par la France, depuis ils sont gérés par le VDK (Volksbund Deutsche Kriegsgräberfürsorge).

La conception de ces nécropoles nationales a généralement fait l'objet d'un travail architectural et paysagiste. Malgré l'observation de similitudes entre les différents cimetières comme la conception de tombes individuelles, l'implantation majoritaire de croix latines ou encore la présence d'ossuaires, de nombreuses différences existent et elles confèrent une singularité mémorielle propre à chaque culture. Aujourd'hui la silhouette arborée des cimetières contraste avec l'horizontalité du plateau agricole et les couleurs vives des plantes florifères contrastent avec la monochromie des cultures céréalières. Faisant de ces derniers de véritables points de repères qui jalonnent la ligne de crête du Chemin des Dames. Dans ce mémoire nous nous intéresserons plus particulièrement aux cimetières Anglais, Français et Allemands.

Les cimetières du Commonwealth reposent sur un équilibre végétal/minéral qui est le parfait reflet d'un travail commun entre architectes et paysagistes (*Figure 17*). Une des collaborations les plus illustre est celle entre l'architecte Edwin Lutyens et la paysagiste Gertrude Jekyll. Généralement, les nécropoles britanniques sont de petite taille et clôturées par une haie basse ou un muret en pierre. Cette délimitation franche mais basse, intimise le lieu de recueillement tout en ouvrant la vue sur les paysages agricoles du Chemin des Dames.

A l'intérieur des cimetières, le sens du détail est omniprésent et les espaces sont très jardinés. Quelques arbres isolés viennent apporter de l'ombre alors que des parterres de roses et de vivaces viennent colorer et parfumer le devant des stèles à l'instar des cottages Garden britanniques. Dans l'idéologie, ces cimetières sont « la reconstitution d'un paradis perdu où l'homme vivait en paix et en harmonie avec la nature, les arbres, les bosquets et les fleurs » (Le Maner 2005). Les stèles en pierre de couleur claire sont dressées au milieu d'un gazon uni et parfaitement entretenu. Chacune d'entre elle est gravée d'un symbole indiquant le régiment du défunt. Parfois, l'écriture d'un épitaphe personnalise davantage la stèle. Parmi eux, l'un des plus célèbre : « Oh pourquoi sommes-nous morts, nous les jeunes ? Vous qui passez n'oubliez pas ».

Conçus par l'architecte Robert Tischler, les nécropoles allemandes privilégient davantage le végétal par rapport au minéral (*Figure 18*). Les croix latines de couleur sombres sont disposées sur un tapis entièrement engazonné. L'absence de fleurissement est compensée par la diversité de la strate arborée. Dispersés sur la totalité du cimetière, en port libre et non alignés, les arbres confèrent une ambiance naturelle qui assimile le cimetière à un parc ou à une forêt. Dans la mythologie germanique, l'homme est en communion avec la nature et les arbres veillent au repos éternel. La délimitation du cimetière est discrète, elle est généralement matérialisée par une haie basse ou la mise en place d'un grillage en ursus, qui permettent de fondre le cimetière dans son environnement.

L'aménagement des nécropoles Françaises a été réalisé au lendemain de la guerre par un état ruiné qui devait venir en aide à sa population et reconstruire les régions détruites par 4 années de conflit. Les cimetières ont donc été réalisés sommairement, par un principe de production en série souvent déconnecté du site d'implantation (*Figure 19*). Leur construction n'a sollicité aucun regard architectural ni paysager, et cela explique aujourd'hui leur infériorité esthétique par rapport aux nécropoles des autres nationalités.

Les cimetières Français sont majoritairement clos par un mix entre des strates arborées constituées de conifères et des strates arbustives constituées de haies monospécifiques. La hauteur et la verticalité des conifères indiquent depuis l'extérieur la position des cimetières. Cette barrière végétale intimise également l'intérieur du cimetière en l'isolant du grand paysage. Les essences de conifères utilisées ne sont pas adaptées au dérèglement climatique et beaucoup de sujets sont en train de dépérir. Il est donc nécessaire de mettre au point une stratégie de renouvellement de ces essences dans les années à venir.

A l'instar d'une armée, les croix latines sont alignées sur un espace engazonné. Les stèles ne possèdent pas de distinction si ce n'est une forme différente en fonction de la religion du défunt. Des parterres constitués de plantes vivaces et de rosiers parfument et colorent le pied des stèles.



Figure 17 : Cimetière Anglais de Sissonne (Source : Nathan Gay)



Figure 18 : Cimetière Allemand de Cerny-en-Laonnois (Source : Nathan Gay)



Figure 19 : Cimetière Français de Cerny-en-Laonnois (Source : Nathan Gay)

Ces nécropoles sont accompagnées de nombreux monuments commémoratifs qui participent également à la conservation de la mémoire. Ils sont dispersés d'Ouest en Est, sur l'ensemble du Chemin des Dames. Ils sont tous très différents dans leur forme et leur signification. Leur nature minérale contraste avec la dominante végétale du plateau agricole. Ainsi se dressent fièrement au beau milieu des paysages agricoles du plateau, divers tombes, calvaires, stèles, sculptures et chapelles. L'un de ces monuments a la particularité de mettre en scène le paysage. Il s'agit du Monument des soldats Basques érigé en 1928 par l'association des anciens combattants du Sud-Ouest de la France, il rend hommage à la 36^{ème} division de l'armée Française (Defente, Foley 2010). Majoritairement composée d'officiers originaires du Sud-Ouest de la France, cette division est considérée comme martyre compte tenu des nombreuses pertes qu'elle a subi pendant l'offensive de Craonne. Le monument est constitué d'une table de lecture permettant de décrypter les différents éléments paysagers stratégiques dans les paysages d'aujourd'hui (fôret...). Au pied de celui-ci, se trouve un homme basque en costume traditionnel orienté dos au champs de bataille et regardant le Pays. « De ce fait, le paysage fait partie du monument au même titre que l'obélisque » (Hennebicque 2020).

Chacun de ces monuments commémoratifs et de ces nécropoles ont une incidence sur le paysage. A petite échelle, leur strate arborée, leurs matériaux de construction... contrastent, ce qui leurs confère un rôle de point de repère. A grande échelle leur aménagement paysager et architectural permet une interprétation personnelle de la mémoire propre à chaque culture, chaque artiste, chaque visiteur. Ces paysages de recueillement, entretenus et mis en scène, ne sont en aucun cas des paysages de guerre issus des affrontements de 14-18.

b. Les villages disparus, cas d'étude du vieux-Craonne

Ce qu'Annette Becker qualifie de destruction du patrimoine bâti (Becker 2019) comprend majoritairement la destruction de nombreux bourgs du Chemin des Dames, qui ont été totalement dévastés par la violence de 4 années de bombardements. Parmi ces villages, six ne se sont jamais relevés, et sont aujourd'hui pâturés (Ailles) par du bétail ou occupés par des peupleraies. D'autres ont été jumelés avec les communes alentours donnant naissance à des noms composés : « Oulches-la vallée Foulon, Bouconville-Vauclair ». D'autres encore ont été reconstruits à quelques mètres de leur emplacement initial. C'est le cas de la commune de Craonne, prononcée « Crâne » par les locaux, qui est située à l'extrémité Est du Chemin des Dames à 5km du musée départemental de la Caverne du Dragon. Sur une période de 100 ans environ, Craonne a été le théâtre de deux batailles majeures de l'histoire de France : La bataille de Napoléon I^{er} face aux armées Russes et Prussiennes en 1814, et la première guerre mondiale. Ce village de 608 habitants (en 1911) fut très vite occupé par l'armée allemande et il se retrouva au cœur des affrontements entre français et allemands au cours de l'année 1917. Compte tenu des nombreuses pertes humaines à la suite de l'offensive du général Nivelle en 1917, un mouvement de contestation est né dans le camp français. Ce dernier a mené à la plus grosse mutinerie que l'armée n'ait jamais connue. Un chant de contestation appelé : la chanson de Craonne témoigne encore aujourd'hui des revendications des soldats (Annexe XIII).

Par sa funeste histoire et sa proximité géographique des lieux de mémoire de la grande guerre, (tour observatoire du plateau de Californie, musée de la Caverne du dragon) les ruines du vieux Craonne sont visitées chaque année par des milliers de touristes. Classées à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques, sa mise en valeur pédagogique en fait un musée grandeur nature. Dans le cadre de mon stage de fin d'étude au CAUE de l'Aisne, nous avons été sollicités par la commune de Craonne et la collectivité de communes du Chemin des Dames pour résoudre des problématiques de gestion et d'entretien de ce site mémoriel. Actuellement le site est géré par l'ONF et la gestion est homogène sur l'ensemble de la superficie : fauchage régulier.

Après une phase de diagnostic paysager, (Annexe XI) d'autres problématiques telles : la valorisation mémorielle, la mise en valeur des ruines et la surcharge de signalétique sont venues enrichir la réflexion. En effet, mutilé par de nombreux bombardements, la topographie du Vieux Craonne témoigne encore aujourd'hui, de la violence des combats d'autrefois (*Figure 20 et 21*). Néanmoins outre cette topographie escarpée, rien ne laisse présumer la présence de l'ancien bourg qui a totalement disparu du paysage actuel. Les quelques vestiges de caves et des amas de pierres restants ne sont pas valorisés et ils se dissimulent dans l'homogénéité de la strate herbacée. De plus la présence d'un arboretum planté par l'ONF pour le souvenir prend le dessus sur la dimension mémorielle du lieu.



Figure 20 : Carte postale ancienne de l'église de Craonne (Source : Déclampe)



Figure 21 : Ruines peu valorisées de l'église (Source : CANOPE, Académie d'Amiens)



Morphologie urbaine du bourg ancien (1914) superposée à la photographie aérienne de 2020 (Source : Carte de l'Etat Major et photographie aérienne, Géoportail, IGN).

Figure 22 : Morphologie urbaine du bourg ancien (1914) superposée à la photographie aérienne actuelle (Source : Géoportail, IGN Production graphique : Martin Hennebicque et Nathan Gay)

Ce manque global de valorisation empêche l'ancien bourg de devenir un musée à ciel ouvert de ce patrimoine bâti détruit par de nombreux bombardements. Cela témoigne de la volonté d'oublier, de renier le passé et de reconstruire d'après-guerre à la différence d'autres sites célèbres en France qui ont été cristallisés et mis en valeur pour ne pas oublier (Oradour sur Glane).

Des pistes pour renouer avec ce passé ont été proposées par le CAUE, comme la mise en place d'un réseau de cheminements révélant le tracé des anciennes rues du Vieux Craonne (Figure 22). La mise en valeur des vestiges de l'ancien bourg par divers procédés simples comme la gestion différenciée, la plantation de bulbeuses pour révéler le tracé d'anciennes constructions, l'utilisation du Land Art pour matérialiser certaines fondations.

Du point de vue de la signalétique, le vieux Craonne est le reflet à grande échelle de ce qui se passe sur l'ensemble du Chemin des Dames. En effet, le site mémoriel fait face à une densité et une hétérogénéité de panneaux accumulés au gré des commémorations notamment celles du centenaire de 2017. Cette densité et cette hétérogénéité tendent à s'imposer au caractère sensible et paysager du site et elles nuisent à sa compréhension et à sa beauté. La réflexion d'une signalétique allégée et commune à l'ensemble du Chemin des Dames serait préférable pour conserver l'identité et la valeur paysagère de tels sites de mémoire. Un travail de signalétique a déjà été réalisé par l'agence « Présence » lors du centenaire de la guerre, il s'agirait d'étendre ce travail à l'ensemble des panneaux informatifs.

c. Mise en scène des traces de guerre pour favoriser le tourisme mémoriel

Dès la fin de la guerre, beaucoup de familles des victimes se rendent sur les sépultures de leurs proches. De nombreux pèlerinages sont organisés en direction de ces régions dévastées. En parallèle de ces pèlerinages funéraires, une nouvelle forme de tourisme se met en place mettant en scène les traces du conflit. Le chemin des Dames bénéficie de cet attrait touristique et de nombreuses visites sont proposées par les compagnies de chemin de fer et par les agences de voyage. En 1920, la société Michelin publie un guide illustré sur les champs de bataille du Chemin des Dames. L'objectif majeur de cette campagne touristique était de contrer la propagande allemande qui niait les destructions occasionnées par la guerre. Une fois les dégâts de guerre effacés par les efforts de reconstruction dans les années 1930, cet attrait touristique périclita au profit de territoires patrimonialisés comme Verdun. Néanmoins : « un retour spectaculaire de la Grande Guerre dans la conscience collective s'est produit en France et dans d'autres pays d'Europe occidentale à partir des années 1990 »(Becker 2008). Concrètement, pour le Chemin des Dames, cela s'est traduit en des discours prononcés in situ par le premier ministre Lionel Jospin en 1998 et plus récemment par le président de la république François Hollande en 2017. Cette reconsidération de la mémoire de la grande guerre a également abouti à la réalisation d'installations contemporaines régionales ou départementales mettant en scène directement le paysage.

Parmi ces initiatives départementales, un espace muséographique a vu le jour en 1999, à l'intérieur d'une célèbre « creute » utilisée pendant la guerre : la caverne du Dragon (*Annexe IV*). Etape déjà reconnue par le guide Michelin dans les années 1920 et musée de Fortune en 1969, la caverne a été entièrement revalorisée en 1999. Depuis elle accueille 40000 visiteurs par an et est devenue le premier musée du Département (Defente, Foley 2010). Avec son architecture moderne, le musée présente un hall d'accueil entièrement vitré permettant aux visiteurs d'apprécier le paysage, son organisation et son évolution.

Autre initiative départementale inaugurée en 2013, la réalisation d'une tour observatoire en bois de 20 mètres de haut. Perchée sur le plateau de Californie, au Nord de Craonne. La tour souligne l'importance des points hauts en dévoilant la vue à 360° sur les plaines de champagne, l'Aisne, le monument des basques, le monument de Napoléon...

Des panneaux informatifs, accompagnent l'ascension du visiteur et permettent une approche historique de ce panorama paysager.

A l'échelle régionale, à l'initiative du président de la région des Hauts de France et de l'association « Art et Jardin », divers jardins de la paix ont été implantés sur les lieux de mémoire de la Grande Guerre. Au total 12 jardins ont été réalisés en 2018 sur les sites emblématiques de la Première Guerre Mondiale par des paysagistes des différents pays membres du conflit. A l'horizon 2022, 23 autres jardins devraient être réalisés. Encore une fois le devoir de mémoire utilise et met en scène le paysage ici à grande échelle via la réalisation

de jardin d'expression. Néanmoins, la réalisation de ces jardins est parfois déconnectée du site d'implantation et elle ne respecte pas le caractère paysager et sensible du site. C'est le cas par exemple du jardin des Hespérides, jardin marocain implanté en plein cœur du village détruits du vieux Craonne (*Figure 23*). Ses couleurs, sa géométrie, son positionnement, ses matériaux s'imposent au paysage du site et cela nuit au caractère naturel et paysager et à l'histoire du vieux Craonne.

Même si cet hommage paysager est une initiative intéressante, il faut absolument veiller lors de l'implantation d'œuvres plastiques ou paysagères au respect du caractère mémoriel et paysager du site d'implantation. Les œuvres ne doivent pas s'imposer au site, elles doivent au contraire composer avec lui. Nous pouvons prendre pour exemple l'œuvre de Christian Lapie : « La Constellation de la Douleur » (*Figure 24*). Inaugurée en 2007 à proximité de la caverne du Dragon elle met en scène de géantes silhouettes mi ombre mi humaine représentant le souvenir des tirailleurs sénégalais sur ces pentes meurtrières de la vallée de l'Aisne.



Figure 23 : Jardin de la paix qui s'oppose au caractère naturel et mémoriel du vieux Craonne (Source : Nathan Gay)



Figure 24 : La Constellation de la douleur, une œuvre contemporaine qui ne s'impose pas au site (Source : Nathan Gay)

Enfin comme énoncé précédemment, ce regain d'intérêt pour la Grande Guerre dans les années 90 a entraîné l'émergence d'une signalétique abondante et hétérogène. Les lieux de mémoire se retrouvent ainsi submergés dans un océan de panneaux, tous différents les uns des autres (Annexe XI). Cette surinformation nuit fortement à l'aspect mémoriel et paysager du Chemin des Dames. Il paraît important d'unifier la signalétique et de la simplifier en faisant davantage parler le paysage. En ce sens, un travail de communication a été réalisé par l'agence de scénographie : « Présence », à l'occasion des commémorations du centenaire. Le travail de l'agence a abouti à la mise en place d'une charte graphique commune et au jalonnement du Chemin des Dames par un trait de peinture bleue de part et d'autre de la chaussée.

Pour résumer, depuis les années 1990, les espaces commémoratifs du Chemin des Dames cherchent à retrouver la guerre par le paysage. Cela a abouti à la réalisation de grands projets, comme le musée de la Caverne du Dragon, la tour observatoire, la réalisation d'œuvres contemporaines ... Néanmoins l'essor de ce tourisme commercial de mémoire oublie parfois la valorisation des cicatrices même de la Grande Guerre à l'instar des ruines du Vieux Craonne.

3. Un projet de classement pour mieux préserver la mémoire ?

a. Un projet controversé et un périmètre difficile à établir

D'après l'article : « Paysages en guerre, paysages de guerre » publié par le ministère des armées, le paysage conserve 3 types de traces des conflits passés. Il conserve à la fois des traces immatérielles enfouies dans la mémoire des anciens combattants, des marques physiques présentes dans les paysages (ruines, modification de la topographie...) et enfin des traces commémoratives dispersées dans le grand paysage (construction de nécropoles, cérémonies...) (Achari 2018). Ces traces commémoratives peuvent être subdivisées en deux : les monuments funéraires d'après-guerre et les mises en scènes contemporaines apparues depuis les années 1990.

La notion récente de paysage de guerre met en lumière depuis quelques années les traces des conflits de la première guerre mondiale dans le paysage du Chemin des Dames. Cette mise en lumière est accompagnée d'une prise de conscience sur le fait que le paysage de guerre est aujourd'hui la dernière trace vivante de ce conflit (Boulangier 2005). Or, ce caractère vivant signifie également que le territoire doit s'adapter aux évolutions post-guerre et contemporaines qui le transforment. Fortes de ce constat, de nombreuses procédures de classement ont été engagées lors des trois dernières décennies pour tenter de protéger les paysages du Chemin des Dames d'une urbanisation anarchique... Ces procédures de classement sont basées sur la loi du 2 mai 1930 qui « protège dans l'intérêt général, les sites de grande valeur afin de conserver les caractères qui ont permis leur reconnaissance et elle permet la préservation de toute atteinte à l'esprit des lieux » (DREAL Grand Est). Ainsi dans un site classé, tout travaux demande une autorisation préalable auprès du préfet après un avis de l'Architecte des bâtiments de France ou auprès de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites. Toute demande de classement est soumise à une enquête publique et la décision est prise par un arrêté ou un décret du préfet après un avis de la commission supérieure des sites. Deux procédures de classement du Chemin des Dames en 1990 et en 2002 n'ont pas abouti, en partie à cause de peurs et du mécontentement des locaux et des collectivités qui voyaient dans ces projets de classement la cristallisation de leurs territoires. Actuellement une nouvelle procédure est entamée. Elle va se dérouler en deux temps : premièrement une approche par sites pour classer les principaux sites mémoriels. Actuellement, seuls deux sites sont classés sur l'ensemble du Chemin des Dames : Ostel et Missy sur Aisne et ils ne sont pas classés pour leur caractère mémoriel. La seconde étape de ce classement repose sur une concertation auprès des différents acteurs afin de définir un périmètre de classement du territoire.

La délimitation d'un périmètre du Chemin des Dames est loin d'être évidente compte tenu de sa longueur et de sa superficie. D'un point de vue administratif, le tracé de la départementale s'étend sur 4 intercommunalités différentes (Annexe XII). Son extrémité Ouest est incluse dans la communauté de communes du Val de l'Oise, et son extrémité Est se situe dans la communauté de communes de la Champagne Picardie. Le tronçon central de la départementale est lui partagé entre la communauté de communes du Chemin des Dames, et la communauté d'agglomération du Pays de Laon. Ce découpage administratif particulier explique en partie les difficultés rencontrées dans l'élaboration d'un projet global. D'un point de vue paysager, compte tenu de sa géographie si particulière, le Chemin des Dames s'étend sur 3 unités paysagères différentes : les Collines du Laonnois, Le plateau du Soissonais et la Vallée de l'Aisne (CAUE 02 2004). Finalement, l'Atelier Traverses définit, dans son étude de

diagnostic du projet de classement de 2002, un périmètre basé sur la topographie. Ce dernier tient compte uniquement de la surface située au-dessus de la courbe de niveau 100 soit 7500 hectares. Ce périmètre comprend, tous les points hauts, l'ensemble du plateau et les pentes boisées qui portent encore les cicatrices douloureuses du passé. En revanche il exclut les fonds de vallée et donc le réseau hydrographique et certains bourgs et Hameaux situés dans les vues plongeantes depuis le plateau.

Conscient de cela le CAUE de l'Aisne propose plutôt l'élaboration d'un périmètre segmenté en différentes enveloppes avec une gradation des mesures de protection (*Figure 25*). En plus du périmètre paysager du Chemin des Dames (plateau + pentes ce qui équivaut à ce qui se situe au-dessus de la courbe de niveau 100), une première enveloppe permettant l'appréciation de l'échelle du territoire du Chemin des Dames depuis l'extérieur et une seconde enveloppe tenant compte également des paysages plus lointains de la vallée de l'Aisne. Ces deux enveloppes supplémentaires permettent une conservation des vues paysagères depuis la vallée.

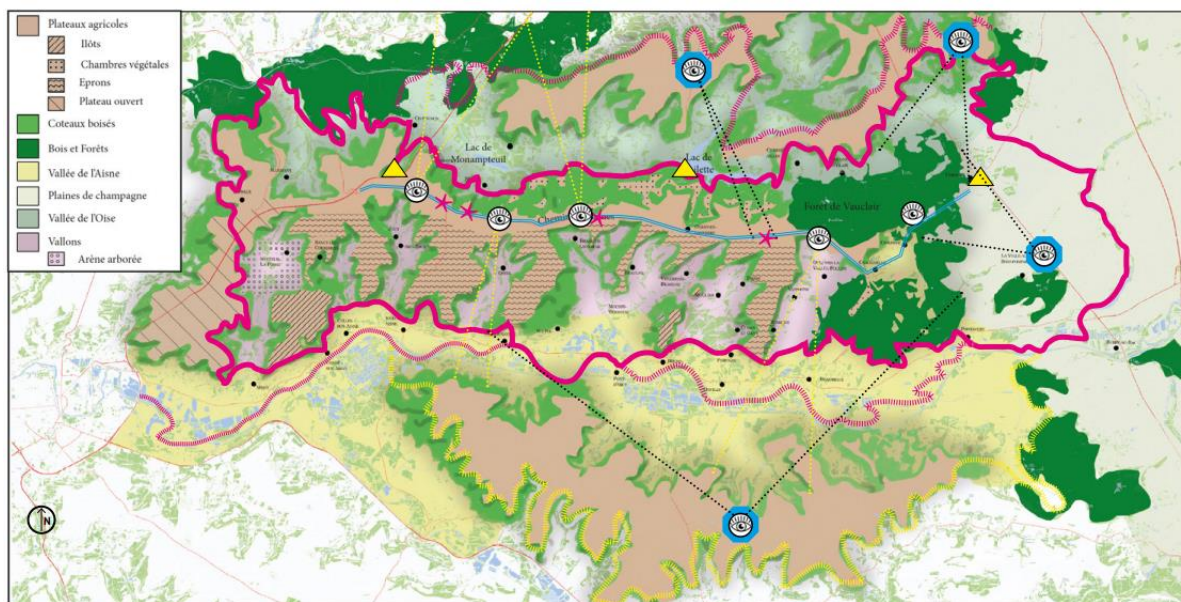


Figure 25 : Périmètre de classement en enveloppes proposé par le CAUE (Source : Nathan Gay)



En parallèle un second projet de classement est mené pour inscrire le Chemin des Dames et l'ensemble de la ligne de Front au patrimoine mondial de l'UNESCO. L'objectif est de rassembler les départements Français ayant soufferts de la Première Guerre Mondiale afin de donner un coup de projecteur sur les sites majeurs du conflit et ainsi favoriser le développement du tourisme. A terme l'initiative pourrait être internationale et inclure la Belgique, la Pologne, la Roumanie voire la Turquie qui ont également des paysages et des sites de la Grande Guerre (Roustand 2017). Dans l'Aisne, plusieurs sites du Chemin des Dames sont inscrits dans la candidature UNESCO. Il s'agit majoritairement de monuments commémoratifs funéraires comme la Nécropole Française de Craonnelle, la Chapelle de

Cerny en Laonnois ainsi que les cimetières français et allemand de Cerny en Laonnois. L'inscription de ces sites mémoriels de la Première Guerre Mondiale serait une nouveauté puisqu'actuellement seules les fortifications Vauban ont été classées en 2008 au patrimoine mondial de l'UNESCO.

b. Des mutineries qui ont jetées l'opprobre sur le Chemin des Dames

Dans la mémoire collective, le Chemin des Dames est généralement associé à l'offensive Nivelle. Cette offensive se déroule au pied du plateau de Californie à l'emplacement du vieux Craonne. Malgré l'engagement du général Nivelle pour cesser le combat sous 24h, sa détermination et son acharnement, prolongent l'offensive pendant 9 jours. Au total, 16 896 soldats trouvent la mort parmi les alliés et plus de 20 015 hommes sont capturés. Ce lourd bilan, occasionne la plus grande vague de mutineries jamais connue au sein de l'armée française. Plus de 130 régiments sont touchés par des refus collectifs d'obéissance. Généralement cela se matérialise par des désertions durant les permissions ou des refus de monter au front. Au total ce mouvement entraîne 49 exécutions de soldats pour l'exemple (Annexe XIII).

Dès 1919, une loi pour la reconstruction des territoires de guerre, appelée « charte des sinistrés » est votée. Elle promeut une répartition équitable des fonds en fonction des dommages de guerre subits. Grâce à ces fonds et à la main d'œuvre locale, les traces de la guerre s'effacent petit à petit et les territoires sont entièrement reconstruits dès les années 30. Partout le même principe : les paysages d'avant-guerre sont remodelés à la force des habitants. Ainsi, les tranchées sont rebouchées, les terrains sont déminés et les villages reconstruits. Des modifications apparaissent néanmoins, comme : le boisement des zones classées rouges, le remembrement du parcellaire agricole lié à la modernisation du matériel et la construction de nécropoles nationales et de monuments commémoratifs.

Si le schéma de la reconstruction semble être commun aux différents territoires marqués par la guerre, leur perception en revanche diffère. En effet, à la différence de Verdun où les morts sont considérés comme des héros de guerre, les soldats tombés lors de l'offensive Nivelle sont perçus comme « des sacrifiés inutiles dans une vaine offensive » (Defente, Foley 2010). Cette différence de perception engendre deux évolutions de la mémoire collective.

Le Chemin des Dames a été voué à un processus d'occultation et de refoulement de la mémoire de la part de l'Etat et des locaux eux-mêmes. Il a fallu attendre le discours du premier ministre Lionel Jospin à Craonne en 1998 et plus récemment celui du Président de la République François Hollande en 2017 pour que des reconnaissances officielles de cet épisode de l'histoire soient prononcées. C'est à la suite du discours de Lionel Jospin que le Chemin des Dames est investi de divers aménagements mémoriels dont le musée de la Caverne du Dragon (1999) et la tour observatoire du plateau de Californie (2013).

Verdun quant à lui est directement devenu, après la guerre, le symbole national de la victoire et, les tués ont été considérés comme des héros en stoppant l'offensive allemande : « Verdun, on ne passe pas ». De nombreux discours commémoratifs y sont prononcés. Depuis la poignée de main, entre le Président de la République française François Mitterrand et le Chancelier allemand Helmut Kohl en 1984, il est devenu le symbole du rapprochement Franco-Allemand. La mise en scène de la mémoire y est beaucoup plus précoce que sur le Chemin des Dames avec la construction dès 1967 du Mémorial de Verdun à l'initiative de Maurice Genevoix, soldat de la Grande Guerre. Verdun accueille également le célèbre ossuaire de Douaumont (Annexe XIV) qui par son architecture illustre parfaitement la perception héroïque des soldats qui y sont tombés. Le décalage mémoriel entre Verdun et le Chemin des Dames

se perçoit également en termes de fréquentation touristique, puisqu'en moyenne le mémorial de Verdun accueille chaque année 191000 visiteurs contre 40000 pour la Caverne du Dragon.

III. REPONDRE AUX PREOCCUPATIONS POLITIQUES, TOURISTIQUES ET SOCIETALES DE DEMAIN PAR LE PAYSAGE

1. Un territoire en perte de dynamisme

a. Un département rural et peu attractif, victime de son passé ?

L'Aisne est le département le plus rural des Hauts de France avec seulement 7% de son territoire qui est urbanisé (DRAAF Hauts-de-France 2019) et, une densité moyenne de 73,5 habitants par km². Le département est structuré autour de quelques pôles urbains dispersés au sein d'un tissu rural faiblement peuplé. Parmi ces pôles urbains nous pouvons citer les communes de Saint-Quentin, Laon, Soisson, Château Thierry, autour desquelles se rassemble une importante densité de population. Depuis 2008, le département connaît une baisse d'attractivité, il voit décroître sa population qui est passée de 538 726 habitants en 2008 à 533 316 habitants en 2018 (INSEE 2021). Cette diminution démographique est essentiellement recensée au niveau des pôles urbains majeurs et l'effet inverse se produit dans les espaces ruraux du département qui gagnent chaque année des habitants en quête de plus grandes surfaces constructibles. La communauté de communes du Chemin des Dames connaît par exemple une augmentation de sa population depuis 1975. Celle-ci est passée de 4484 habitants en 1975 à 5504 habitants en 2018 (INSEE 2021).

Outre cela, le département de l'Aisne rencontre des problématiques de précarité sociale notamment dans sa partie Nord-Est. Les personnes en précarité sont souvent concentrées autour des grands pôles urbains ou à l'inverse dans des zones rurales plutôt isolées. C'est ainsi que la communauté de communes du Chemin des Dames est confrontée à des problématiques de population non-diplômée, de revenus peu élevés et de chômage important. Depuis 2008, le taux de chômage dans l'Aisne est supérieur à la moyenne nationale et il ne cesse d'augmenter. Il est de 9,8 en 2008 contre 7,4 à l'échelle nationale et en 2018 il est de 12,7 contre 9,1 à l'échelle nationale (INSEE 2021).

La faible urbanisation du département, favorise les espaces agricoles et forestiers qui représentent respectivement 57% et 22% du territoire (DRAAF Hauts-de-France 2019). L'agriculture performante, dynamise l'économie. Elle est majoritairement constituée de cultures céréalières, d'oléagineux et de cultures industrielles comme la betterave ou les plantes à parfum. Au total 4700 exploitations sont recensées dans l'ensemble du département. Elles représentent un mélange de grandes et de petites exploitations. En effet, 44% des fermes ont une superficie supérieure à 100 hectares et 24% inférieure à 10 hectares (DRAAF Hauts-de-France 2019). Indéniablement, cette activité agricole façonne et modifie les paysages agraires de l'Aisne. L'activité industrielle semble moins performante que l'agriculture. Néanmoins, l'industrie agro-alimentaire (les sucreries en particulier) est bien développée sur le territoire et représente le second secteur d'activité industriel derrière celui de la métallurgie. La population active du département est majoritairement constituée d'ouvriers (16,7%) et d'employés (16,5%) au détriment des cadres et des professions intellectuelles supérieures (4,5%). La faible représentation de cette catégorie socio-professionnelle peut s'expliquer par le peu de formations supérieures proposées dans l'ensemble du département. Les services de la santé sont également sous-représentés malgré une population vieillissante et présentant

en partie des problèmes sociaux et sanitaires. Actuellement on recense 72 médecins généralistes pour 100 000 habitants dans l'Aisne contre 77 pour 100 000 habitants à l'échelle régionale des Hauts de France (Conseil départemental de l'Aisne 2017). De plus la ruralité du département combinée à son relief, contribue à isoler certaines communes des services médicaux, culturels, commerciaux, éducatifs... La communauté de communes du Chemin des Dames fait partie de ces communes marginalisées malgré sa proximité avec de grands pôles urbains comme Laon ou Soissons.

Enfin concernant l'attractivité touristique de l'Aisne, les hébergements touristiques sont peu développés comparativement aux autres départements de la région. On recense au total, 64 hôtels, 28 campings et 4 villages vacances pour une capacité totale d'accueil journalier de 8339 personnes. En comparaison le département du Nord possède une capacité totale d'accueil journalier de 28 546 personnes.

b. Une diversité d'acteurs, et l'absence d'un projet commun

La reconstruction des paysages d'après-guerre a engendré l'émergence de nouveaux acteurs. En effet, la violence des conflits a entraîné la patrimonialisation de nombreux sites. D'anciennes terres agricoles se sont vues transformées en nécropoles et en monuments commémoratifs. Ces nécropoles nationales sont devenues la propriété des différents états et leur gestion a été confiée à des institutions particulières : le Commonwealth War Graves Commission (CWGC) pour le Commonwealth et le Volksbund Deutsche Kriegsgräberfürsorge (VDK) pour l'Allemagne.

La délimitation de la zone rouge, constituée de terres devenues inconstructibles et impropres à l'agriculture a également engendré une importante patrimonialisation du foncier. En 1919 la zone rouge était évaluée à 19000 hectares, après des actions de dépollution elle représente de nos jours 750 hectares (Atelier Traverses 2002). Elle est majoritairement constituée de la forêt domaniale de Vauclair, du plateau de Californie et de quelques villages disparus dont le vieux Craonne. Dès les années 30, ces espaces ont été reboisés et leur gestion est aujourd'hui assurée par l'Office National des Forêts (ONF).

Les années 90 ont été un catalyseur du nombre d'acteurs présents sur le territoire du Chemin des Dames. En effet, dans un climat politique de regroupement des communes, 4 communautés de communes se sont constituées à l'échelle du Chemin des Dames (Annexe XII). Il s'agit de la communauté de communes du Chemin des Dames, créée en 1995, de la communauté de communes Val de l'Aisne créée en 1994, de la communauté de communes de la Champagne Picardie créée en 1995 et enfin de la communauté de commune du Laonnois créée en 1992 qui est devenue par la suite en 2014 la communauté d'agglomération du Pays de Laon. Même si ces communautés de communes regroupent les municipalités, elles représentent également de nouveaux acteurs à intégrer lors de la prise de décision.

Les années 90 marquent le début d'une volonté de renouer avec la mémoire de la Grande Guerre, cela se traduit par l'émergence d'une nouvelle forme de tourisme de mémoire impliquant le paysage. Ainsi de nombreux aménagements financés par le département de l'Aisne se sont développés sur le Chemin des Dames comme la Caverne du Dragon devenue musée départemental en 1999 (Annexe IV). Aujourd'hui cet espace muséographique accueille environ 40 000 visiteurs par an et il représente le musée le plus important du département. Dans cette même optique, la tour observatoire a également été édifiée en 2013 sur le plateau de Californie.

Enfin, des initiatives régionales ont également vues le jour sur le Chemin des Dames. A l'occasion du centenaire, 12 jardins de la paix ont été implantés dans tout le département. Le site du vieux Craonne en a accueilli 3 : un Marocain, un Italien et un Allemand. Leur gestion est assurée par une entreprise extérieure provenant de Reims.

La multiplication du nombre d'acteurs présent sur le territoire du Chemin des Dames défavorise l'émergence d'une vision collective d'aménagement du territoire. Ainsi chacun mène ses propres initiatives de son côté. La signalétique mémorielle du Chemin des Dames illustre parfaitement ce « millefeuille » d'acteurs et l'absence de cohérence globale (Figure 26). En effet, chaque acteur plante son panneau sur un site mémoriel dans l'intention de l'expliquer et de le valoriser auprès du visiteur. Finalement l'effet inverse se produit et la densité et l'hétérogénéité des panneaux finissent par nuire à la qualité paysagère et mémorielle des sites.



Figure 26 : Carte de la répartition des panneaux sur le site du vieux Craonne en 2020 (Source : IGN, Nathan Gay)

c. Du PNR au plan de paysage, comment élaborer un projet de territoire par le paysage

Plutôt que de proposer un classement du Chemin des Dames qui risquerait d'empêcher toute évolution du territoire en mettant sous cloche le paysage. Il semblerait préférable d'unir les acteurs du territoire autour d'un projet commun en utilisant le paysage comme outil de médiation. Le paysage ne subirait plus un projet de classement mais, il deviendrait protagoniste des politiques d'aménagement.

Il existe divers outils de paysage utilisés dans les stratégies d'aménagement, néanmoins ils doivent tous être portés par une institution politique qui regroupe l'ensemble du périmètre d'intérêt. Dans le cadre du Chemin des Dames, cette institution pourrait être assurée par la création d'un syndicat mixte, regroupant les 4 communautés de communes concernées. Il est question d'un établissement public de coopération locale qui permet l'association de collectivités territoriales ainsi que de groupements de collectivités. Il a deux missions principales qui sont : la planification de l'aménagement en élaborant et en appliquant un schéma de cohérence territoriale (Scot) et la planification énergétique en mettant en œuvre le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Une fois créé, le syndicat mixte pourrait être porteur de grands projets d'aménagement comme : un plan de paysage ou un Parc Naturel Régional.

Le plan de paysage est un outil qui rassemble différents acteurs d'un territoire par le paysage. En effet, il s'agit d'une « démarche de projet basée sur une réflexion commune des différents acteurs d'un territoire afin d'élaborer des stratégies permettant de préserver sa qualité paysagère » (Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer 2017). Il est donc tout à fait à même de définir un cadre commun d'évolution et de transformation du Chemin des Dames. A la différence de certains outils paysagers qui se contentent de formuler un diagnostic et de grandes orientations, le plan de paysage traduit ces objectifs en actions concrètes. Son élaboration repose sur 3 volets indispensables. Premièrement une phase d'analyse du paysage et de ses dynamiques paysagères. Cette étape aboutit à l'élaboration d'un scénario au fil de l'eau du paysage. C'est-à-dire s'il est laissé à sa libre évolution. Ce scénario est ensuite présenté aux différents acteurs afin qu'ils définissent tous ensemble une nouvelle vision partagée de l'évolution du paysage. De cette nouvelle vision découlera de grands objectifs qui seront traduits en actions concrètes opérationnelles ou réglementaires.

Profondément impactée par la Grande Guerre, la Meuse a vu en 2016 deux de ses communautés de communes (Côtes de Meuse Woëvre et Fresnes en Woëvre) s'associer dans l'élaboration d'un plan de paysage. Le plan de paysages de ce territoire rural à haute valeur patrimoniale, est structuré selon 4 axes principaux : la culture des côtes de Meuse, l'habitat, la valorisation du patrimoine naturel et le développement du tourisme. Chacun de ces grands axes est précisé par un ensemble d'actions aux degrés de priorité différents. Ainsi, l'objectif de culture des côtes de Meuse se traduit par des actions de déforestation localisée qui permettent de réouvrir ponctuellement le paysage. Ces actions sont compensées par une valorisation et un développement de la viticulture et des vergers. Concernant l'habitat, le plan de paysage prévoit le contrôle du développement urbain et le respect des structures urbaines typiques. La création d'un label récompense l'implication des communes. La valorisation de la nature se traduit, par exemple, par des actions de sensibilisation auprès des locaux et touristes et la valorisation et le renfort du réseau bocager. Enfin, le développement du tourisme est assuré par la mise en place d'une signalétique globale et une meilleure communication à l'échelle du territoire.

Au travers de cet exemple et de la diversité des actions énoncées, la dimension concrète d'un plan de paysage prend tout son sens (Agence Amplitude 2015).

Le Parc Naturel Régional (PNR) est également un outil qui permet de développer et d'aménager un territoire par le paysage en préservant et valorisant le patrimoine naturel, culturel et paysager. Comme le plan de paysage, il est basé sur un état des lieux qui permet de bâtir un projet partagé entre les différents acteurs. Une fois les grandes orientations stratégiques fixées, les objectifs opérationnels sont appliqués par de nombreuses actions sur le terrain. Cet outil accorde un intérêt particulier à la sensibilisation, et il confère un certain dynamisme au territoire par l'animation d'actions dans des domaines très variés : agriculture, gestion de l'eau, biodiversité, paysages et patrimoines, culture et bien d'autres encore. L'ensemble des missions et des objectifs du PNR sont rédigés dans une Charte. Cette dernière a une durée de validité de 15 ans depuis la loi Biodiversité de 2016. A la fin de cette période, la charte rentre en révision et le projet doit être redéfini pour reconduire au classement. Pour être validée, la charte doit être soumise à une enquête publique et approuvée par les différents acteurs membres (Région, Département, communautés de communes, communes...).

Le territoire cité précédemment dans le plan de paysage des côtes de Meuse fait lui-même partie du PNR de Lorraine. L'importante superficie du PNR de Lorraine peut expliquer le choix de l'élaboration d'un plan de paysage à échelle plus fine et donc plus précise. En effet le PNR de Lorraine regroupe plus de 77 000 habitants et il s'étend sur 219400 hectares alors que le Plan de paysage lui couvre une surface de 67700 hectares et regroupe environ 11000 habitants. Cela témoigne de l'importance de la détermination du périmètre du projet. Actuellement, le Chemin des Dames ne fait partie d'aucun PNR. Le plus proche étant celui de la montagne de Reims.

Si toutefois, le classement du Chemin des Dames se concrétisait, il paraît tout de même judicieux de fédérer les acteurs autour d'un projet d'évolution des paysages afin de ne pas les figer en y empêchant tout aménagement. L'obtention du label « grand site de France » pourrait être un moyen de fédérer les acteurs autour d'objectifs de protection et de valorisation. Accordé pour une durée de 6 ans, ce label est attribué à des sites de grandes notoriétés, beaucoup fréquentés et classés au titre de la loi de protection de 1930. Concrètement il permet l'élaboration d'un projet de préservation, de gestion et de mise en valeur du site. Il n'est pas fait pour réglementer, puisque les réglementations existent déjà, il est fait pour développer et pour protéger par la discussion et le débat.

2. Des possibilités importantes de dynamisation du territoire par le paysage

« La géologie a façonné le paysage du Chemin des Dames et l'activité humaine et les tourments de l'histoire ont forgés son caractère » (Atelier Traverses 2002). Dans cette partie ci-dessous, sont présentées des pistes d'utilisation de ce paysage si particulier comme levier d'un dynamisme territorial.

a. Paradoxe d'un paysage d'après-guerre source de biodiversité

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, les paysages lunaires et sans vie de la première Guerre Mondiale, sont devenus des oasis de biodiversité faunistique et floristique (*Figure 27 et 28*). Les efforts de reconstruction des hommes combinés aux pouvoirs de la nature ont redonné vie à une importante diversité de paysages au sein desquels s'entremêlent boisements, prairies, pâtures, pelouses sèches... Chacun de ces biotopes favorise la biodiversité. Ainsi, par exemple, les carrières de pierre sont un habitat pour les chiroptères, les pelouses sèches pour les orchidées et le Lac de l'Ailette pour les oiseaux.

La totalité du territoire du Chemin des Dames est inscrit dans une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de type 2. Les boisements notamment la forêt de Vauclair et le plateau de Californie sont, quant à eux, considérés comme une ZNIEFF de type 1. Même si ces inventaires n'ont pas de portée réglementaire, ils témoignent tout de même de la richesse du territoire.

Le conservatoire d'espaces naturels de Picardie différencie 4 grands ensembles paysagers au sein du Chemin des Dames, selon des critères faunistiques et floristiques. Premièrement : la vallée de l'Ailette et la Forêt de Vauclair. Les fonds marécageux de la vallée et la présence d'un lac artificiel sont propices à de nombreuses espèces d'oiseaux. Ainsi, il n'est pas rare d'apercevoir un grèbe huppé, un foulque macroule, un martin pêcheur et bien d'autres espèces d'oiseaux dans la vallée de l'Ailette.

Avec une superficie d'environ 1000 hectares, la forêt de Vauclair est le boisement le plus important du Chemin des Dames. Réduite à néant par les bombardements de la Grande Guerre, la forêt est classée en zone rouge à la fin du conflit. Déblayée puis « nettoyée » (extraction des obus, ensevelissement des tranchées...), elle est entièrement reboisée par une majorité de chênes et d'hêtres par l'administration des eaux et forêts. D'autres espèces de feuillus y sont également présentes comme des frênes, des peupliers ainsi que quelques résineux. Devenue forêt domaniale, elle est depuis la fin de la Grande Guerre préservée de toute exploitation intensive et de toute urbanisation au profit d'une importante biodiversité. Sur la totalité des paysages de guerre, à chaque fois le même constat, les espaces les plus endommagés, classés en zones rouges sont reboisés faute de pouvoir être utilisés autrement. Dépourvus de toute action anthropique, ils évoluent naturellement et deviennent source de biodiversité pour le territoire. Gérée par l'Office National des Forêts (ONF), la forêt domaniale de Vauclair abrite aujourd'hui de nombreuses espèces animales et végétales protégées.

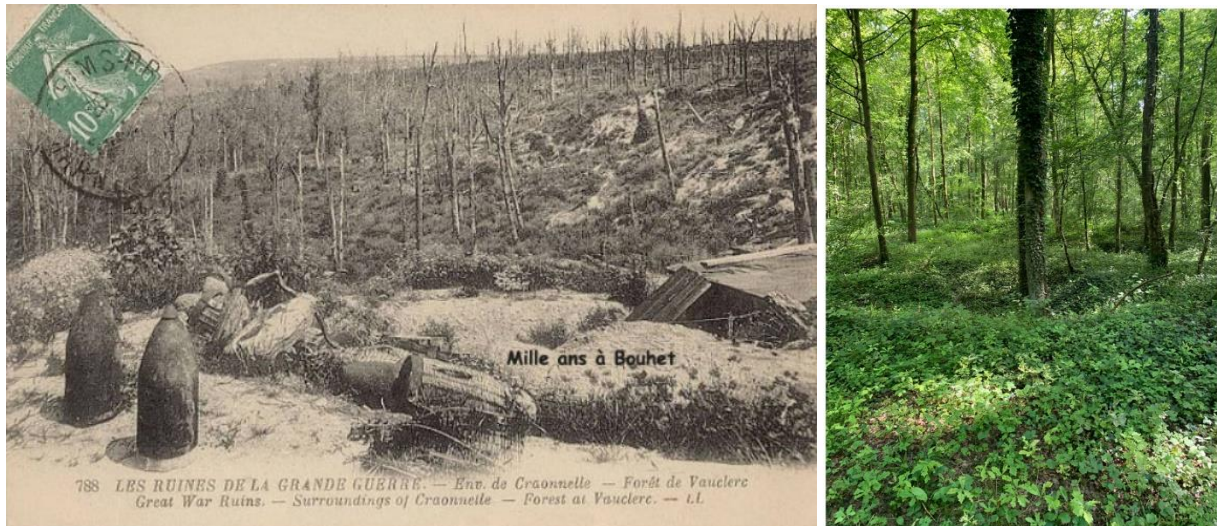


Figure 27 et 28 : Evolution de la forêt de Vauclair qui est devenue une source de biodiversité (Source : Déclampe, Nathan Gay)

Le second ensemble paysager est matérialisé par les plaines crayeuses de la Champagne, à l'Ouest du Chemin des Dames. L'affleurement récurrent de la roche calcaire provoque l'apparition de pelouses rases communément appelées « savarts » en Champagne et « larris » dans l'Aisne et dans le reste de la Picardie. Ce sont des milieux rares très riches d'un point de vue écologique et menacés partout en France et en Europe.

La troisième unité paysagère délimitée par le conservatoire d'espaces naturels de Picardie est constituée des vallées inondables de l'Aisne. Longue de 353 kilomètres, l'Aisne prend sa

source dans l'Argonne et se jette dans l'Oise. Sur la partie du Chemin des Dames, l'Aisne n'est pas canalisée, sa forme naturelle présente de nombreux méandres qui confèrent une qualité paysagère indéniable au territoire. Ses crues hivernales annuelles, submergent de nombreuses prairies et permettent le développement d'une faune et d'une flore spécifique.

Enfin, les coteaux calcaires du Chemin des Dames forment la dernière unité délimitée par le conservatoire. Les nombreuses creutes qui résultent de l'exploitation minière de la roche sont aujourd'hui un habitat troglodyte d'exception pour les chiroptères. Ces coteaux sont généralement creusés par le passage de nombreuses sources qui permettent le développement de mousses et de bryophytes. Il n'est pas rare, compte tenu de la nature calcaire des sols, d'apercevoir des « larris ».

Afin de protéger cette diversité d'habitats, le conservatoire d'espaces naturels de Picardie réalise régulièrement des bails emphytéotiques avec les communes du Chemin des Dames. Ces bails de très longue durée permettent une gestion, par le conservatoire, sur du long terme de ces milieux fragiles. En plus de ces actions de conservation, il serait judicieux de valoriser ce patrimoine naturel riche et diversifié au travers des actions de sensibilisation des locaux et des touristes sur l'incroyable biodiversité de ces territoires de guerre. Ces actions pourraient être assurées par le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) qui mène déjà des actions de ce type au sein du département.

b. D'un tourisme historique vers un tourisme vert

L'image touristique du Chemin des Dames est fortement réduite à l'aspect historique et au tourisme de mémoire de la Grande-Guerre. Néanmoins les paysages de guerre qu'il abrite peuvent offrir d'autres opportunités touristiques du fait de leur diversité, de leur caractère naturel et de la biodiversité qu'ils renferment. Avec seulement 7% de son territoire urbanisé (DRAAF Hauts-de-France 2019), l'Aisne possède un potentiel naturel propice au développement du tourisme vert aussi appelé écotourisme. Cette nouvelle forme de tourisme basée sur le respect de l'environnement, consiste à visiter des zones naturelles dans le but d'étudier et d'admirer le paysage, les plantes, les animaux sauvages... (Leroux 2010). Ainsi, l'essor de cette nouvelle forme de tourisme permettrait de sortir le territoire du Chemin des Dames de son image de guerre et de tourisme de mémoire en créant une attractivité autour de la richesse des paysages et des milieux naturels.

Croire que ce tourisme vert n'existe pas déjà sur le Chemin des Dames est une erreur, en effet plusieurs initiatives sont recensées. Elles se décomposent en deux catégories. Premièrement le développement d'un tourisme fluvial essentiellement basé sur la mise à disposition de bateaux parcourant le canal de l'Oise à l'Aisne. Deuxièmement sur un tourisme de plein air s'appuyant sur un important réseau de chemins de randonnées. Six d'entre eux ont été recensés sur l'ensemble du Chemin des Dames.

Il est impossible de parler de tourisme de nature sans évoquer l'implantation de la base de Loisirs de Center Parcs dans la vallée de l'Ailette en 2007 (Annexe VII). La célèbre marque néerlandaise implante ses villages vacances dans des environnements naturels, bien souvent forestiers. Elle promeut ainsi une déconnexion du quotidien au profit de l'aventure et de la nature. Le domaine du Lac d'Ailette accueille chaque année environ 800 000 touristes Français et étrangers. A première vue son implantation semble être une opportunité de mise en lumière touristique pour le Chemin des Dames. Cependant, en réalité le flux touristique généré par Center Parcs impacte peu le tourisme du Chemin des Dames. En effet, tout est fait pour que le touriste du Center Parcs reste et consomme dans l'enceinte de la base de loisirs. Ainsi, ce dernier pourra pratiquer en plus des activités aquatiques diverses activités sportives

de plein air comme l'accrobranche ou le tir à l'arc, il aura la possibilité de se promener au sein d'un domaine naturel de 224 hectares et il pourra se restaurer et faire ses courses sur place.

Le tourisme vert du Chemin des Dames est donc réduit au périmètre de la base de loisirs du Center Parc ou à diverses initiatives diffuses qui manquent de visibilité face au tourisme de mémoire. Il ne s'agit en aucun cas d'occulter totalement le tourisme de mémoire. Au contraire il serait judicieux de se servir de ce « produit d'appel » pour ensuite rediriger les touristes vers d'autres activités. Cela nécessite néanmoins, comme énoncé précédemment de relier les sites mémoriels avec une signalétique unique et cohérente à l'échelle du Chemin des Dames. L'obtention de la classification UNESCO pourrait être un bon catalyseur pour le développement de ce tourisme vert.

Actuellement, l'abbaye de Vauclair semble concilier ces deux formes de tourisme (Annexe XV). En effet, les ruines de l'Abbaye sont disposées dans un cadre naturel majoritairement boisé par la forêt de Vauclair au sein de laquelle on peut apercevoir d'anciennes traces des bombardements. Au plus près de l'Abbaye, la reconstitution d'un jardin médicinal, révèle localement les cratères des obus de la première guerre mondiale. Le visiteur découvre ainsi l'histoire à travers le paysage.

3. Concilier l'évolution des paysages et la dimension mémorielle

Accepter de ne pas figer le territoire du Chemin des Dames par un classement, c'est accepter son évolution. Néanmoins, il est important que cette évolution soit organisée et raisonnée afin de ne pas tomber dans ce que Chabason qualifie de « paysage de la désintégration » (Chabason 1991), rythmé par une urbanisation dispersée, une implantation excessive de grandes surfaces, une omniprésence de la publicité...

a. La menace économique de l'éolien sur le Chemin des Dames

Face à l'épuisement des énergies fossiles, l'Etat Français s'engage ardemment dans la production d'énergies renouvelables. La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) de 2015 et plus récemment la loi énergie climat (LEC) de 2019, fixent la part en énergies renouvelables à 33% d'ici 2030. En 2020 ce pourcentage représentait 19,1% de la consommation totale en énergie (Ministère de la transition écologique 2021). L'augmentation nécessaire en énergies renouvelables entrainera inévitablement une importante croissance de l'éolien terrestre. On estime une multiplication par 5 de la production éolienne entre 2019 et 2028 (DREAL Hauts-de-France 2021).

Avec plus de 2000 éoliennes en production, les Hauts-de-France sont la première région en termes de production éolienne. Derrière la Somme, l'Aisne est le second département le plus productif, il comptabilise au total 445 éoliennes majoritairement concentrées au Nord du département, à proximité de Saint-Quentin et de Vervins. Fort d'un potentiel venteux considérable et d'importantes superficies liées à son caractère rural, le département de l'Aisne a pour projet d'augmenter considérablement son parc éolien. Il est pour l'année 2021 le département qui comptabilise le plus de projets en instruction et il représente à lui seul 45% des projets éoliens de la région (DREAL Hauts-de-France 2021).

Face à cette politique ambitieuse, il paraît judicieux de s'interroger sur le devenir du Chemin des Dames et sur la préservation de ses paysages de mémoire. En 2005, l'augmentation drastique des projets et des parcs éoliens dans le département de l'Aisne a entraîné

l'élaboration d'une charte départementale pour l'implantation des éoliennes. Cette charte a uniquement une visée informative et elle n'a pas de valeur réglementaire (Département de l'Aisne 2005). A l'heure actuelle, étant donné le fort potentiel éolien du Chemin des Dames (5,5m/s à 40m) (Département de l'Aisne 2005) aucune mesure réglementaire n'empêche concrètement l'implantation d'éoliennes.

Pour l'instant, le plateau stricto sensu n'accueille aucune éolienne, néanmoins lorsque le visiteur élève le regard vers le grand paysage, il est possible qu'il soit confronté à des parcs éoliens qui se dressent à l'horizon. La taille des éoliennes et leur implantation groupée sur des points hauts rendent illusoire toute tentative de dissimulation dans les paysages. L'exemple le plus frappant se situe dans le panorama du Monument des Basques. Ce monument est érigé en 1928 en hommage à la 36^{ème} division, division martyre du Chemin des Dames et essentiellement constituée de soldats originaires des Landes, des Hautes Pyrénées et des Pyrénées Atlantiques. Ce monument commémoratif a la particularité de mettre en scène le paysage qui fait partie de l'œuvre au même titre que l'obélisque. En effet au pied du monument, un homme basque en tenue traditionnelle est tourné en direction du Pays, dos au champ de bataille. Récemment ce dernier a vu apparaître dans son champ de vision un groupement d'éoliennes (*Figure 29 et 30*).

D'autres projets éoliens sont envisagés en périphérie du plateau du Chemin des Dames comme pour la ville aux bois près Pontavert. La mise en place d'un outil réglementaire tel qu'un plan de paysage permettrait de déterminer d'un commun accord les paysages de demain et d'ainsi contrôler l'implantation des parcs éoliens.

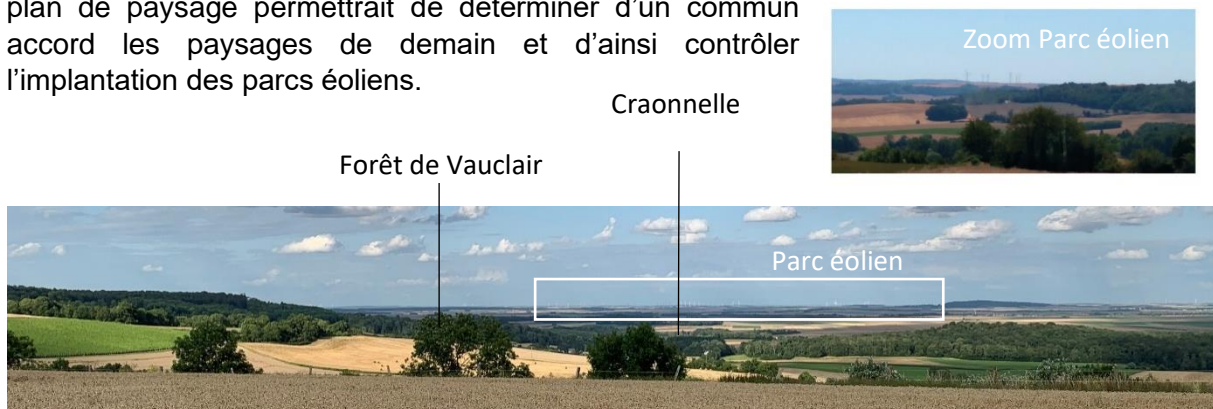


Figure 29 et 30 : Parc éolien visible depuis le panorama du monument des Basques (Source : Martin Hennebicque, Nathan Gay)

b. Adapter les espèces végétales au changement climatique

Pendant la Grande Guerre, les boisements du Chemin des Dames jouent un rôle primordial tantôt utilisés comme cachettes, tantôt comme matières premières ils se retrouvent bien souvent décimés à la fin du conflit. Dès les années 30, ils sont entièrement replantés par l'Administration des Eaux et Forêts et, leur périmètre est agrandi par le boisement des zones classées rouges. Les essences utilisées sont majoritairement composées de feuillus : chênes, hêtres, frênes et peupliers (CAUE 02 2004). Quelques conifères, sont ajoutés pour leur bonne adaptation à la nature pauvre des sols. D'autres espèces pionnières comme les bouleaux, les charmes, les trembles et les châtaigniers viennent densifier les boisements de façon anarchique.

Aujourd'hui chacun de ces boisements joue un rôle majeur dans la composition du paysage en structurant les espaces, en cadrant les perspectives et en soulignant les reliefs. Au sein de ces boisements, de nombreuses traces de la violence des combats (cratères d'obus, anciennes tranchées...) persistent, comme figées dans le temps. Ils permettent également

l'ouverture de nouvelles stratégies d'aménagement du territoire dont s'emparent aujourd'hui les collectivités territoriales : classement et protection de sites culturels et naturels, valorisation économique du bois, mise en tourisme ... (Keller 2016).

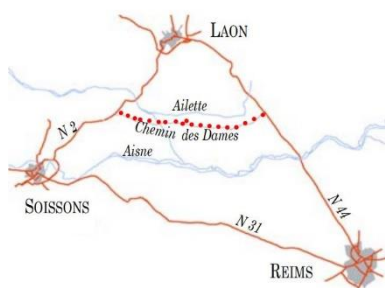
Malheureusement, depuis quelques années, cette strate arborée est hautement menacée pour diverses raisons. Premièrement, compte tenu du réchauffement climatique, de nombreuses espèces de conifères ne sont plus adaptées et finissent par dépérir. Ceux-ci étant de véritables éléments constitutifs des cimetières Français, de nombreuses nécropoles nationales voient apparaître des trous dans la ceinture arborée qui délimite leur périmètre (Annexe XVI).

A cela s'ajoute l'apparition d'un champignon microscopique provenant de l'Est qui génère une maladie appelée la Chalarose du Frêne. Comme son nom l'indique la maladie est spécifique aux frênes et le champignon pénètre par les feuilles ou le collet de l'arbre. Généralement, la Chalarose ne tue pas directement son hôte mais l'affaiblit fortement. Les forêts issues du reboisement d'après-guerre étant composées en grande partie de Frênes, elles sont fortement exposées à celui-ci.

Enfin, depuis quelques années les massifs forestiers de l'Aisne sont sévèrement impactés par l'augmentation exponentielle de la processionnaire du chêne. Cette chenille de lépidoptère ne tue pas directement les sujets infectés mais elle les affaiblit en se nourrissant de leur système foliaire. Très urticantes, elles présentent également un danger pour les promeneurs et les animaux.

Les boisements du Chemin des Dames sont donc fortement menacés par des risques sanitaires et climatiques. Actuellement aucun plan de régénération ne semble être appliqué par l'Office National des Forêts. Néanmoins il paraît primordial qu'un tel plan soit rédigé à l'échelle de la totalité du Chemin des Dames afin d'assurer le renouvellement des sujets et de ce fait la pérennité des paysages.

c. Un contexte sanitaire propice au phénomène d'exodes urbains



Depuis mars 2020, la France est impactée par une crise sanitaire sans précédent liée à l'épidémie de Covid 19. La gravité de cette épidémie entraîne d'importantes restrictions des libertés individuelles dont la possibilité de se déplacer librement. En effet de multiples mesures de confinement sont adoptées depuis le début de l'épidémie pour endiguer la propagation du virus. Cette restriction de libertés fait germer chez certains citoyens, une remise en question du mode de vie urbain.

Figure 31 : Situation du Chemin des Dames dans un triangle de villes moyennes (Source : Traverses)

Ces derniers se mettent à rêver d'espace, de verdure, de nature. En parallèle, l'apparition de nouvelles méthodes de travail comme le télétravail encourage le déménagement des citoyens vers des campagnes limitrophes. Certains emplois n'étant pas délocalisables, ces migrations concernent en majorité des cadres et des professions intellectuelles, dont manque cruellement le Chemin des Dames.

Les dynamiques actuelles laissent à penser que ces migrations ne concernent pas les territoires ruraux à proprement parler mais plutôt des villes moyennes, périurbaines et à taille

humaine. Dans l'Oise par exemple la ville de Reims est devenue depuis le premier confinement une des destinations préférées des Parisiens. Située à seulement 45 min de Paris en TGV cette ville de 184 000 habitants voit ses biens immobiliers acquis par de nombreux Parisiens. Consciente des bénéfices d'une telle attractivité, la ville n'hésite pas à faire des campagnes publicitaires afin d'attirer des touristes et de nouveaux habitants. Depuis 2015 elle s'est également lancée dans un projet de réaménagement appelé « Reims Grand Centre ». Ce projet vise à redessiner et revitaliser le centre-ville via la construction de projets ambitieux comme la création d'un complexe aquatique ou d'une salle événementielle.

Situé au cœur d'un triangle formé de 3 villes moyennes (Laon, Soissons et Reims), (*Figure 31*) le Chemin des Dames pourrait bénéficier de ce phénomène « d'exode urbain » provoqué par l'épidémie. Cela représenterait un axe de développement majeur pour ce dernier. Néanmoins, il est important que l'urbanisation résultant de ce phénomène soit contrôlée afin de préserver les paysages et la mémoire.

CONCLUSION

Tout au long de ce mémoire, nous nous sommes intéressés, au travers de l'exemple du Chemin des Dames, à l'impact de la guerre sur le paysage. Autrefois théâtre des conflits, il devient à la suite de la première Guerre Mondiale, acteur puis victime collatérale. On distingue alors le paysage en guerre et le paysage de guerre. Le premier n'est que stratégies, chaque composante de ce paysage étant exploitée à des fins militaires. Le second apparaît à la fin des conflits, il est dévasté, lunaire, apocalyptique. Chaque paysage de guerre se reconstruit différemment en fonction de l'issue du conflit, de la volonté des locaux et des moyens mis en œuvre. Ainsi, certains territoires tenteront d'oublier ce douloureux passé alors que d'autres deviendront de véritables symboles nationaux. Quoiqu'il en soit, la mémoire de guerre y est conservée de 3 manières différentes : par le souvenir des anciens combattants, par des marques physiques présentes dans les paysages (ruines, modification de la topographie...) et enfin par des traces commémoratives (construction de nécropoles, cérémonies...) (Achari 2018).

Le temps passant, le paysage devient peu à peu le dernier témoin vivant des conflits. Ce constat suscite généralement une volonté sociale de préservation de la mémoire de guerre et des lieux qui lui sont associés. Les paysages se voient alors investis par de nombreux acteurs qui font émerger individuellement divers projets d'aménagements (espaces muséographiques, tour observatoire...). Parfois ces projets se font au dépend du paysage qui se retrouve surchargé par une signalétique hétérogène ou confronté à des aménagements déconnectés du site d'implantation.

De plus, il est important de ne pas percevoir les paysages de guerre uniquement d'un point de vue historique. En effet, de nos jours, ils présentent des caractéristiques particulières (source de biodiversité, diversité paysagère...) qui peuvent représenter des leviers d'action en faveur du développement du territoire. Ainsi, leur protection via une procédure de classement est à remettre en cause. N'est-ce pas un moyen d'aller à l'encontre du développement du territoire en le mettant sous cloche ? N'est-il pas préférable de faire du paysage la ligne directrice des politiques d'aménagement ? Si ce travail n'apporte pas une réponse spécifique, il a pour objectif d'alimenter les discussions et d'apporter un autre regard sur le territoire et sur ses possibilités d'évolution.

Du fait de sa transversalité, le paysage peut donc jouer un rôle de médiateur dans la fédération des acteurs et dans l'élaboration d'un projet d'aménagement global du paysage de demain tout en préservant la mémoire de l'humanité.

Divers outils existent déjà, comme le plan de paysage ou le parc naturel régional. Leur dimension opérationnelle permettrait de répondre à des menaces tel l'essor de l'éolien ou le développement de maladies phytosanitaires qui pourraient à l'avenir impacter considérablement les paysages.

Terminons ce mémoire par ce poème de John Mc Crae : « Au champ d'honneur »

Au champ d'honneur, les coquelicots
Sont parsemés de lot en lot
Après des croix, et dans l'espace
Les alouettes devenues lasses
Mêlent leurs chants au sifflement
Des Obusiers.

Nous sommes morts,
Nous qui songions la veille encor'
A nos parents, à nos amis,
C'est nous qui reposons ici,
Au champs d'honneur.

A vous jeunes désabusés,
A vous de porter l'oriflamme
Et de garder au fond de l'âme
Le goût de vivre en liberté.
Accepter le défi, sinon
Les coquelicots se faneront
Au champ d'honneur

John McCrae

L'implication des futurs citoyens, élèves des écoles de notre pays, ne serait-elle pas également un point essentiel pour entretenir et transmettre notre devoir de mémoire en préservant les richesses de notre patrimoine ?

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ACHARI, Myriam, 2018. Les Chemin de la mémoire : Paysage en guerre, paysage de guerre. In : . novembre 2018. n° Hors-série, pp. 100.
- AGENCE AMPLITUDE, 2015. *Plan de paysage des côtes de Meuse*. 2015. S.l. : s.n.
- ATELIER TRAVERSES, 2002. *Le Chemin des Dames, Projet de classement de site*. 2002. S.l. : s.n.
- AUBAGNAC, Gilles, 2014. Le camouflage et la Grande Guerre : du corps exhibé au corps masqué. In : *Corps*. 2014. Vol. N° 12, n° 1, pp. 91-101.
- BECKER, Annette, 2008. *La Grande Guerre en 1998 : entre polémiques politiques et mémoires de la tragédie* [en ligne]. S.l. : La Découverte. [Consulté le 7 septembre 2021]. ISBN 978-2-7071-5463-7. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/les-guerres-de-memoires--9782707154637-page-83.htm>.
- BECKER, Annette, 2019. Les paysages de la Grande Guerre, entre mémoire et imaginaire (1914-2014). In : MICHONNEAU, Stéphane, RODRÍGUEZ-LÓPEZ, Carolina et VELA COSSÍO, Fernando (éd.), *Paisajes de guerra : Huellas, reconstrucción, patrimonio (1939-años 2000)* [en ligne]. Madrid : Casa de Velázquez. Collection de la Casa de Velázquez. pp. 13-25. [Consulté le 7 septembre 2021]. ISBN 978-84-9096-229-9. Disponible à l'adresse : <http://books.openedition.org/cvz/8449>.
- BOULANGER, Philippe, 2005. Le paysage de guerre dans le canton de Lassigny (Oise). 2005. pp. 26.
- BUZZI, Pierre-Louis, 2021. Guerres et paysages. In : *Encyclopédie d'histoire numérique de l'Europe*. mars 2021.
- CAUE 02, 2004. *Inventaire des paysages de l'Aisne*. 2004. S.l. : s.n.
- CÉNAT, Jean-Philippe, 2007. De la guerre de siège à la guerre de mouvement : une révolution logistique à l'époque de la Révolution et de l'Empire ? In : *Annales historiques de la Révolution française*. 1 juin 2007. n° 348, pp. 101-115. DOI 10.4000/ahrf.9173.
- CHABASON, Lucien, 1991. Peut-on paysager un pays comme la France ? In : *Le Débat*. 1991. Vol. 65, n° 3, pp. 110. DOI 10.3917/deba.065.0110.
- CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L' AISNE, 2017. Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public de l'Aisne. juin 2017. pp. 62.
- CORAJOURD, Michel, 2010. *Le paysage c'est l'endroit où le ciel et la terre se touchent*. S.l. : s.n. ISBN 978-2-7427-8750-0.
- COUTIN, Cécile, 2014. Cécile Coutin : L'histoire du camouflage. In : *La Revue Civique* [en ligne]. Printemps 2014. n° 13. Disponible à l'adresse : <http://revuecivique.eu/articles-et-entretiens/cecile-coutin-lhistoire-du-camouflage/>.
- DEFENTE, Denis et FOLEY, John (éd.), 2010. *Le chemin des Dames: 1914-1918*. Nouvelle éd. Paris : Somogy Éd. d'Art. ISBN 978-2-7572-0444-3.

DÉPARTEMENT DE L' AISNE, 2005. *Charte départementale pour l'implantation des éoliennes*. 2005. S.l. : s.n.

FOLIARD, Daniel, 2020. Penser la guerre avec les cartes en Europe. 22 juin 2020. pp. 4.

HENNEBICQUE, Martin, 2020. Diagnostic et enjeux de paysage : Projet de classement de site du Chemin des Dames. 2020. pp. 23.

KELLER, Tait, 2016. Aux marges écologiques de la belligérance. In : *Annales. Histoire, Sciences Sociales*. mars 2016. Vol. 71, n° 01, pp. 65-85. DOI 10.1353/ahs.2016.0056.

LACOSTE, Yves, 2014. *La géographie, ça sert, d'abord, à faire la guerre* [en ligne]. S.l. : La Découverte. [Consulté le 24 septembre 2021]. ISBN 978-2-7071-7836-7. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/la-geographie-ca-sert-d-abord-a-faire-la-guerre--9782707178367.htm>.

LEROUX, Erick, 2010. Vers un Tourisme Durable ou un écotourisme. In : *Management Avenir*. 10 août 2010. Vol. n° 34, n° 4, pp. 234-238.

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, 2021. Les énergies renouvelables en France en 2020 - Suivi de la directive 2009/28/CE relative à la promotion de l'utilisation des énergies renouvelables. avril 2021. pp. 4.

PALSKY, Gilles, 1999. Borges, Carrol et la carte au 1/1. In : *Cybergeo : European Journal of Geography* [en ligne]. 30 septembre 1999. [Consulté le 8 octobre 2021]. DOI 10.4000/cybergeo.5233. Disponible à l'adresse : <https://journals.openedition.org/cybergeo/5233>.

REUBI, Serge, 2018. Un outil de la paix ? In : *Revue d'histoire des sciences humaines*. 31 décembre 2018. n° 33, pp. 187-210. DOI 10.4000/rhsh.1082.

ROUSTAND, Jean-Michel, 2017. Le Chemin des Dames vise le patrimoine mondial de l'Unesco. In : *Union*. 2017.

REFERENCES SITOGRAPHIQUES

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L' AISNE, 2019. Le Chemin des Dames dans l' Histoire | Chemin des Dames. In : [en ligne]. 2019. [Consulté le 2 septembre 2021]. Disponible à l' adresse : <https://www.chemindesdames.fr/fr/le-chemin-des-dames/histoire/les-evenements-et-la-memoire/le-chemin-des-dames-dans-lhistoire-0>.

DRAAF HAUTS-DE-FRANCE, 2019. L' agriculture de l' Aisne : les grandes cultures fortement présentes, mais aussi des vignes et des vergers. In : [en ligne]. mars 2019. n° 5. Disponible à l' adresse : https://draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/AGRICULTURE-AISNE_cle067329.pdf.

DREAL HAUTS-DE-FRANCE, 2021. *Développement de l' éolien terrestre dans la région Hauts de France*. 18 mars 2021. S.l. : s.n. Disponible à l' adresse : Analyse du développement de l' éolien terrestre dans la région Hauts-de-France - DREAL HAUTS-DE-FRANCE (developpement-durable.gouv.fr)

INSEE, 2021. Dossier complet – Département de l' Aisne (02). In : [en ligne]. août 2021. [Consulté le 19 septembre 2021]. Disponible à l' adresse : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=DEP-02>.

LE MANER, Yves, 2005. Les caractéristiques nationales des nécropoles- Chemins de mémoire de la Grande Guerre en Nord-Pas de Calais. In : [en ligne]. 2005. [Consulté le 26 septembre 2021]. Disponible à l' adresse : <http://www.cheminsdememoire-nordpasdecals.fr/lhistoire/la-memoire-de-la-grande-guerre/les-caracteristiques-nationales-des-necropoles.html>.

MINISTÈRE DE L' ENVIRONNEMENT, DEL' ÉNERGIE ET DE LA MER, 2017. *Appel à projets 2017 « Plans de paysage »*. 2017. S.l. : s.n.

AGROCAMPUS OUEST

CFR Angers **CFR Rennes**

<p>Année universitaire : 2020-2021</p> <p>Spécialité : Paysage</p> <p>Spécialisation (et option éventuelle) :</p> <p>Projet de Paysage, Site et Territoire</p>	<p>Mémoire de fin d'études</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> d'ingénieur d'AGROCAMPUS OUEST (École nationale supérieure des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage), école interne de L'institut Agro (Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement)</p> <p><input type="checkbox"/> de master d'AGROCAMPUS OUEST (École nationale supérieure des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage), école interne de L'institut Agro (Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement)</p> <p><input type="checkbox"/> de Montpellier SupAgro (étudiant arrivé en M2)</p> <p><input type="checkbox"/> d'un autre établissement (étudiant arrivé en M2)</p>
---	--

Dans quelle mesure un projet de paysage permettrait-il de dynamiser un territoire de guerre et de valoriser sa mémoire ?

Par : Nathan GAY

ANNEXES

Soutenu à Angers le 7 octobre 2021

Devant le jury composé de :

Président : Nathalie CARCAUD

Maître de stage : Martin HENNEBICQUE

Enseignant référent : Fabienne JOLIET

Les analyses et les conclusions de ce travail d'étudiant n'engagent que la responsabilité de son auteur et non celle d'AGROCAMPUS OUEST

Ce document est soumis aux conditions d'utilisation



«Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 4.0 France»

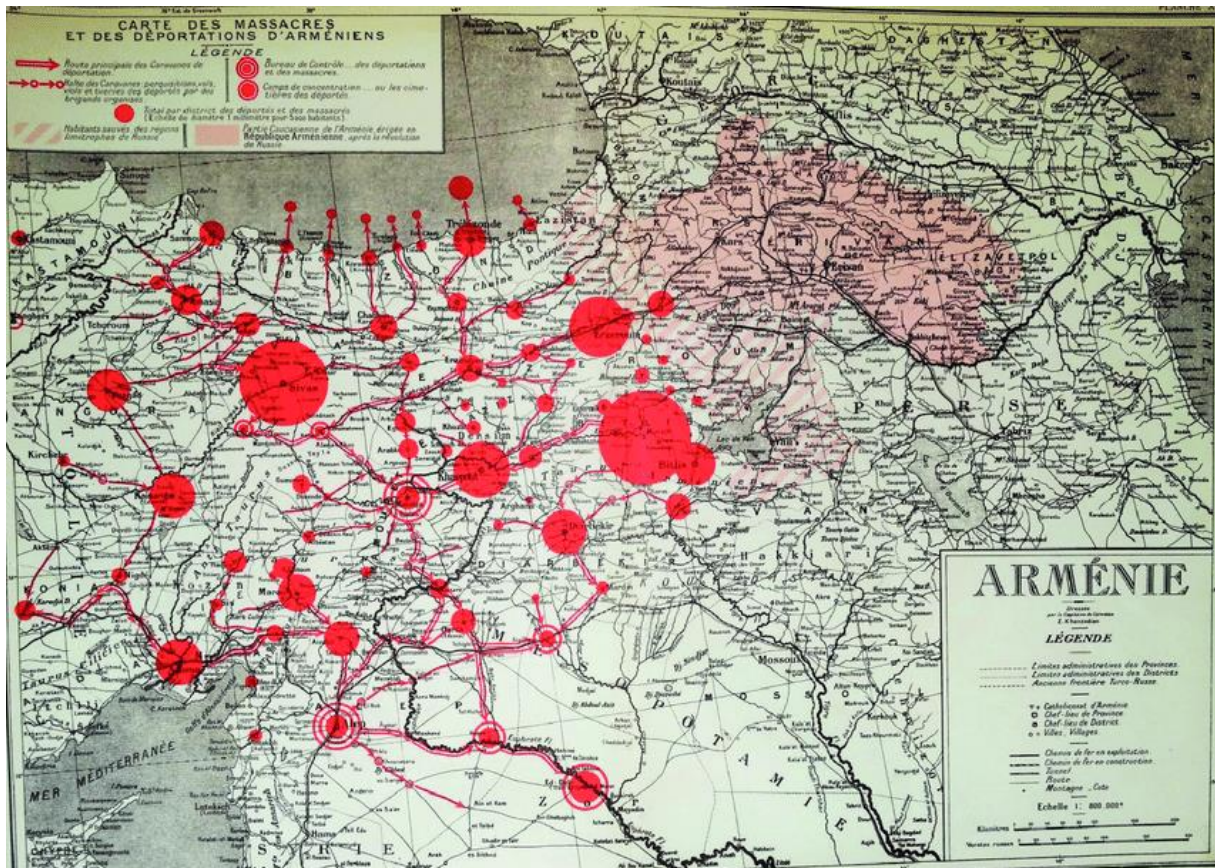
disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr>

TABLE DES ANNEXES

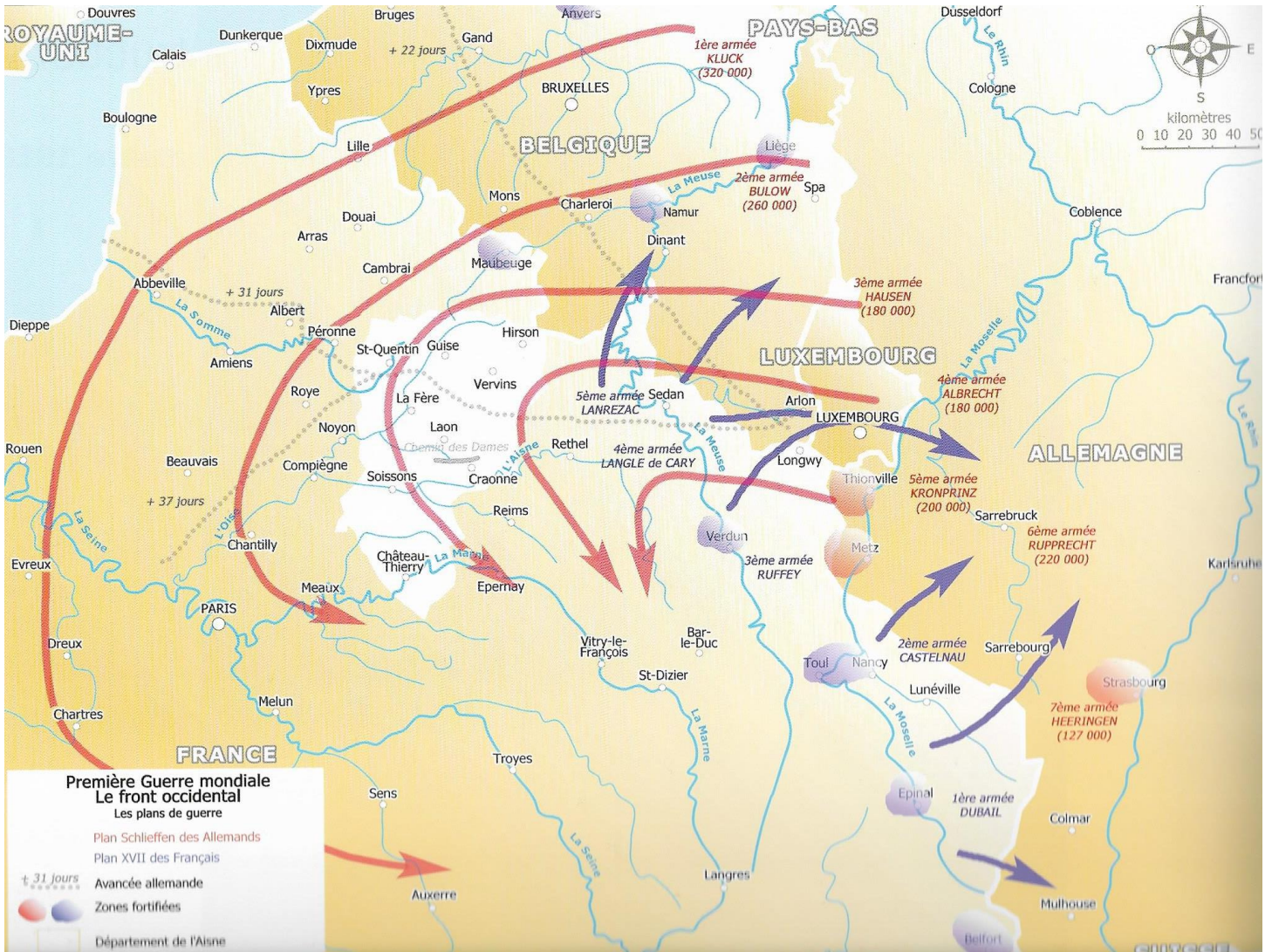
ANNEXE I : Carte de Cassini du Chemin des Dames (Source : Géoportail, IGN).....	44
ANNEXE II : Carte de Z.Khanzadian sur les massacres Arméniens (Source : Foliard, 2016).....	45
ANNEXE III : Carte des Stratégies allemandes et françaises au début de la Grande Guerre (Source : Foley, 2010.....	46
ANNEXE IV : La caverne du Dragon : une ancienne « creute » réhabilitée en musée départemental (Source : Nathan Gay).....	47
ANNEXE V : Creute ayant servi d'abri pendant la guerre (Source : Nathan Gay).....	47
ANNEXE VI : Photographie d'un arbre observatoire blindé dans l'Oise 1917 (Source : Cécile Coutin,2014).....	48
ANNEXE VII : Photographies des vallées de l'Aisne et de l'Ailette (Source : Nathan Gay).....	49
ANNEXE VIII : Photographies de l'ourlet boisé (Source : Nathan Gay).....	49
ANNEXE IX : Photographies du plateau (Source : Nathan Gay).....	50
ANNEXE X : Carte d'alternance des points de vue le long du Chemin des Dames (Source : Martin Hennebicque,2020).....	51
ANNEXE XI : Extrait de la fiche conseil sur Craonne, partie diagnostic et enjeux (Source : Nathan Gay et Martin Hennebicque).....	52
ANNEXE XII : Découpage administratif du Chemin des Dames (Source : Googlemaps, Nathan Gay.....	65
ANNEXE XIII : Original de la chanson de Craonne, issue des mutineries de 1917 (Source : Département de l'Aisne).....	66
ANNEXE XIII : Ossuaire de Douaumont (Source : Agence Pierre-Yves Caillault Architecte en chef des monuments historiques).....	67
ANNEXE XIV : L'Abbaye de Vauclair, un site touristique valorisant le paysage (Source : Nathan Gay).....	68
ANNEXE XV : Strate arborée du cimetière de Cerny-en-Laonnois (Source : Nathan Gay).....	69



ANNEXE I : Carte de Cassini du Chemin des Dames (Source : Géoportail, IGN)



ANNEXE II : Carte de Z.Khazdian sur les massacres Arméniens (Source : Foliard, 2016)



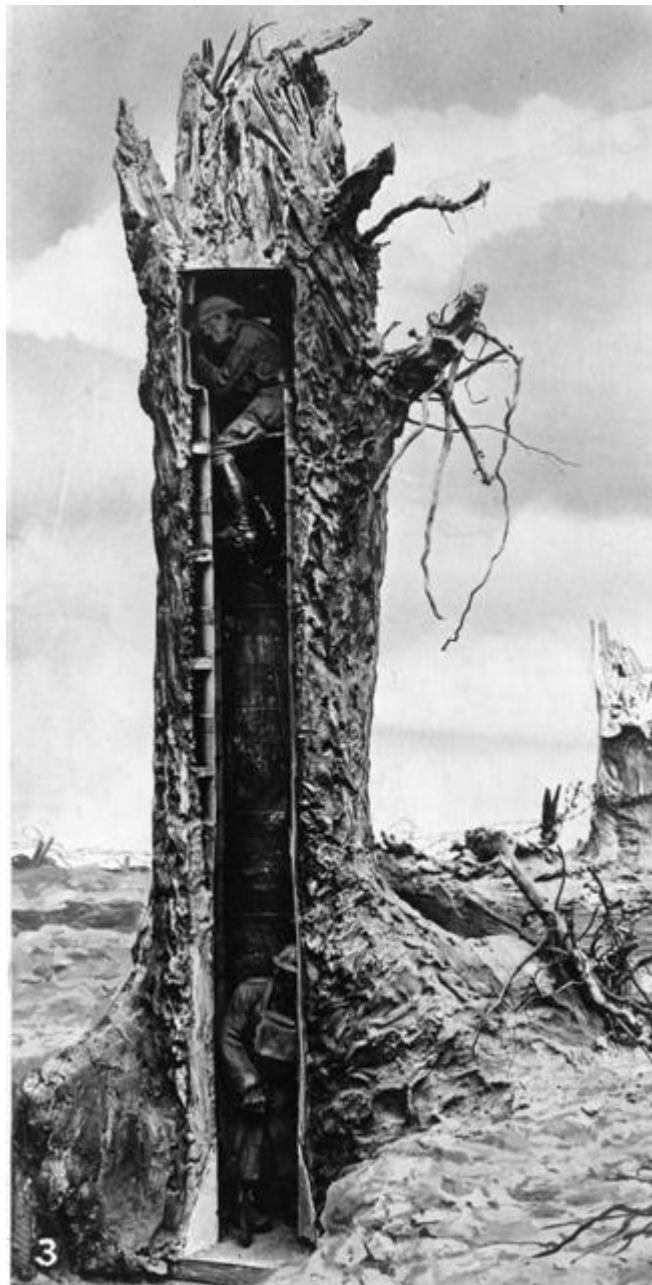
ANNEXE III : Carte des Stratégies allemandes et françaises au début de la Grande Guerre (Source : Foley, 2010)



ANNEXE IV : La caverne du Dragon : une ancienne « creute » réhabilitée en musée départemental (Source : Nathan Gay)



ANNEXE V : Creute ayant servi d'abri pendant la guerre (Source : Nathan Gay)



ANNEXE VI : Photographie d'un arbre observatoire blindé dans l'Oise 1917
(Source : Cécile Coutin,2014)

ANNEXE VII : Photographies des vallées de l'Aisne et de l'Ailette (Source : Nathan Gay)



Vue depuis la vallée en direction de la Caverne du Dragon



Lac de l'Ailette et implantation du Center Parcs

ANNEXE VIII : Photographies de l'ourlet boisé (Source : Nathan Gay)



Ourlet boisé qui souligne le relief



Délimitation franche entre culture et boisements

ANNEXE IX : Photographies du plateau (Source : Nathan Gay)



Strate arborée des fermes isolées

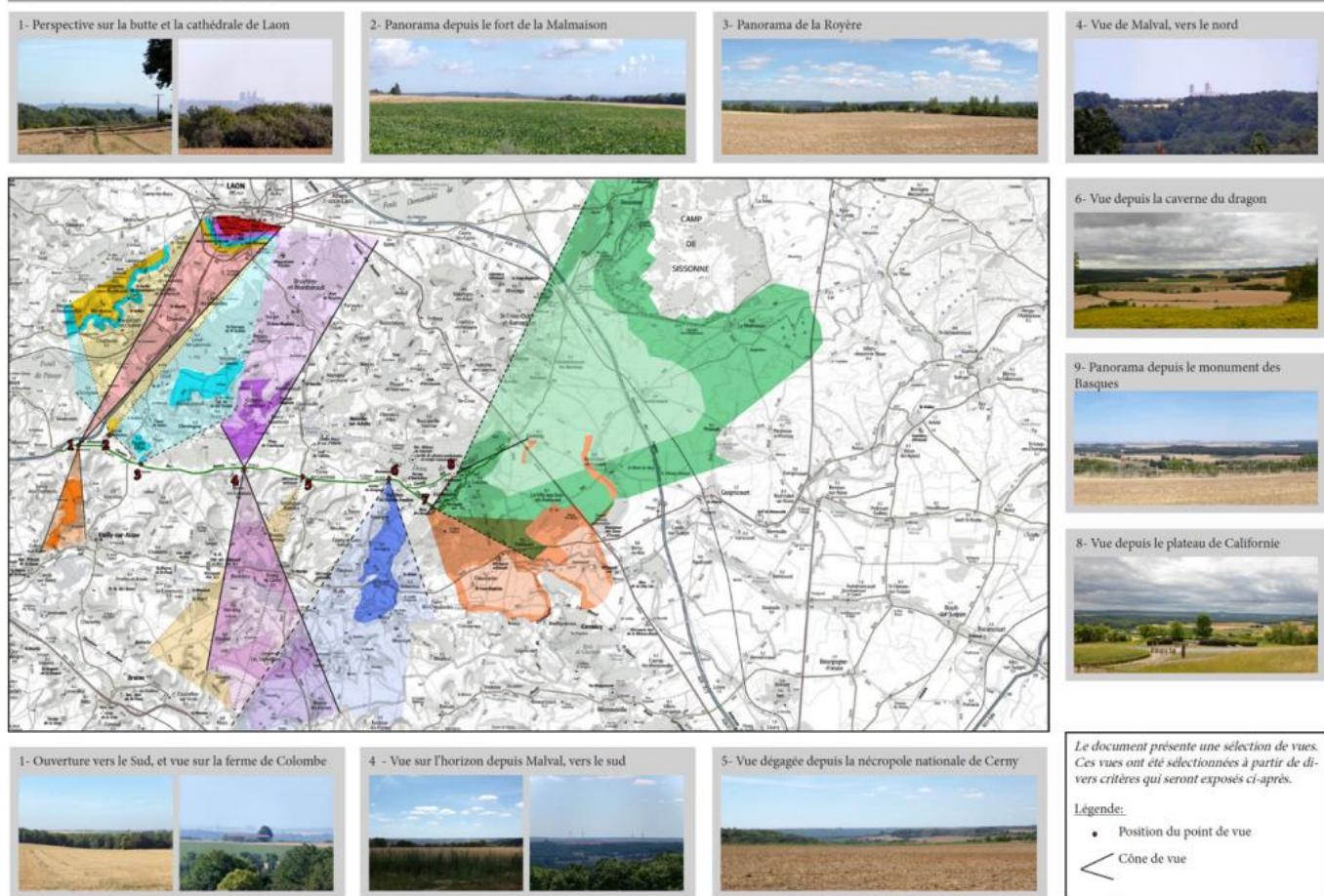


Chapelle-mémorial de Cerny en
Laonnois



Bandes de peinture bleue de part
et d'autre de la départementale

Le plateau, un point stratégique qui domine le territoire.



ANNEXE X : Carte d'alternance des points de vue le long du Chemin des Dames

(Source : Martin Hennebicque, 2020)

ANNEXE XI : Extrait de la fiche conseil sur Craonne, partie diagnostic et enjeux (Source : Nathan Gay et Martin Hennebicque)

FICHE CONSEIL

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CHEMIN DES DAMES

Valorisation et gestion du site mémoriel du Vieux Craonne



MAI 2021 Dossier suivi par Nathan GAY, stagiaire paysagiste et Martin Hennebicque, paysagiste



Source : CANOPE, Académie d'Amiens

02
Aisne
c|a.u.e
Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

34, Rue Sérurier
02000 LAON
Tel. 03.23.79.00.03
info@caue02.com



I.LA SIGNALÉTIQUE

INFORMER SANS IMPOSER, LE PAYSAGE COMME CLEF DE LECTURE DE
L'HISTOIRE ET DE L'ÉVOLUTION DU SITE

DIAGNOSTIC GÉNÉRAL

UNE SIGNALÉTIQUE OMNIPRÉSENTE QUI NUIT À LA POÉSIE PAYSAGÈRE ET À LA MÉMOIRE DU SITE



Schéma de répartition des panneaux de signalétique sur le site en 2020
(Source : Géoportail, IGM)

0 50 mètres

Le site historique du Vieux Craonne est confronté aujourd'hui à la présence d'une grande densité de panneaux traitant de multiples thématiques: historique (bataille Napoléonienne, Grande Guerre), botanique (arboretum), informative (circuits de randonnées, jardins de la paix, etc) ou routière. Cette accumulation progressive de panneaux s'est faite au grès des commémorations au cours des dernières décennies. On observe sur de nombreux panneaux une grande densité de texte ou d'informations qui nuisent parfois à leur compréhension. Cette densité de panneaux hétérogènes tend à s'imposer au caractère sensible et paysager du site et nuit à sa compréhension et à sa beauté.

15 PANNEAUX HISTORIQUES

- > Panneaux hétérogènes par leurs formes, leurs dimensions, leurs systèmes de fixation et par les matériaux employés.
- > Manque de synthèse dans l'écriture de certains panneaux. Le visiteur est souvent confus.
- > Un grand nombre de panneaux historiques sont concentrés sur le parking d'accueil du site où le visiteur y apprend l'histoire du vieux Craonne.
- > Difficultés pour le visiteur de se figurer le village de Craonne de 1914 (étendue, volumes, limites, emplacements du bâti...): mauvaise orientation des panneaux (reconstruction photographique), manque de valorisation de l'information, vestiges peu visibles, etc

17 PANNEAUX LIÉS À L'ARBORETUM

- > Signalétique différente entre la partie nord et la partie sud de l'arboretum.
- > De nombreux panneaux sont manquants. Dégradation et vols récurrents. Quelle place donner à une telle signalétique dans un site mémoriel aussi sensible? Comment l'adapter?

3 PANNEAUX INFORMATIFS

- > Typologies de panneaux d'information ou d'orientation ordinaire qui ne répondent pas au caractère paysager et mémoriel sensible du site.

1 PANNEAU DE SIGNALÉTIQUE ROUTIÈRE

- > Panneau de signalisation routière situé à quelques mètres du passage piéton. Il perturbe la visibilité et la lecture poétique du site dès notre entrée. Il devrait être placé bien en amont (150 mètres réglementaires avant le passage piéton).

DIAGNOSTIC & ENJEUX

PANNEAUX TÉMOIGNANT DE L'HISTOIRE DU SITE

— charte graphique CD 02 - agence de scénographie PRÉSENCE —



1. Panneau général de situation (CD 02)

- Panneau en acier corten issu d'un projet et d'un travail de recherche scénographique mené par une agence spécialisée
- Création d'un objet dont le matériaux et le dessin reprennent la charte graphique imaginée par l'agence de scénographie pour l'ensemble du Chemin des Dames

-> Favoriser l'utilisation de matériaux discrets et résistants en adéquation avec le caractère naturel et historique du site (acier corten déjà employé, bois).



2. Panneau explicatif du Chemin des Dames (CD 02)

- Support et graphisme qui reprend la charte commune et l'identité graphique du Chemin des Dames imaginée par l'agence de scénographie (cohérence à l'échelle du territoire)
- Panneau imposant visuellement et dense

-> Respecter l'identité graphique des panneaux installés par le Conseil Départemental
-> Mettre en oeuvre des supports moins imposants visuellement



3. Panneau chemin de Saint-Rémi (Communauté de Communes du CDD?)

- Panneau dont le contenu est succinct et bien illustré
- Panneau marquant le point de départ d'un circuit de randonnée (pas de véritable aire de stationnement en ce lieu)

-> Engager une véritable réflexion à l'échelle du territoire au sujet des circuits de randonnées, leur maillage, emplacement, matérialisation et mise en oeuvre des aires de stationnement (VL et PL) les accompagnant (dans le respect de la poésie du site: discrétion, pérennité, perméabilité, etc)



4. Panneau bataille de Napoléon

- Panneau et matériaux imposants
- Contenu peu didactique (beaucoup de texte)

-> Ne pas utiliser de couleurs ou de matériaux trop voyants afin de ne pas s'imposer au paysage du site.



5. Panneaux de reconstitution photographique

- Panneaux intéressants permettant de se figurer ce à quoi pouvait ressembler le village autrefois
- Panneaux permettant de se repérer dans l'espace, de comprendre les échelles et la violence du désastre
- Panneaux discrets, en bois, peu durable dans le temps
- Emplacement des panneaux pertinents mais orientations à revoir

-> Penser à la durabilité des encadrements en employant des matériaux imputrescibles.



6. Panneau sentier historique du Vieux Craonne (ONF/CD 02)

- Panneau imposant mais bien illustré et explications succinctes (+QR code pour plus d'informations)

-> Eviter d'implanter des panneaux de taille trop importante qui nuisent au caractère paysager sensible du site.



7. Panneau des jardins de la paix (ART ET JARDINS)

- Panneaux présentant chaque jardin de la paix (4 répartis sur le site) et la démarche des paysagistes les ayant conçus.
- Panneaux discrets et succincts

-> Inclure les panneaux des jardins de la paix dans une charte graphique commune et adaptée au site.

PANNEAUX LIÉS À LA DÉCOUVERTE DE L'ARBORETUM



8. Ancien panneau d'identification des arbres (ONF)

- Panneaux en bois, dégradés, support de communication n'ayant pas résisté à l'humidité.

-> Retirer les supports sans indication.

-> Penser à la durabilité des supports en utilisant des matériaux imprégnés et plus durables dans le temps (platine métallique à la base ou poteau en acier galvanisé/corten ou inox)



9. Panneau général de l'ONF sur l'arboretum

- Panneau d'accueil imposant marquant l'entrée de l'arboretum.
- Charte graphique propre à l'ONF signalant que le site est géré et appartenant à celle-ci.
- Volume de texte trop important

-> Éviter la mise en oeuvre de panneaux trop imposants visuellement (préservé le caractère paysager et la mémoire du site)

-> Envisager un travail avec l'ONF afin d'adapter la signalétique par rapport à une charte graphique commune (tout en gardant les codes «ONF»)



10. Panneau d'identification des arbres (ONF) - complets

- Illustrations et supports qualitatifs
- Taille réduite qui respecte le caractère du site
- Support en bois non-durable

-> Maintenir cette idée de signalétique discrète pour l'arboretum afin que cela ne s'impose pas au caractère mémoriel du site

-> Envisager un travail avec l'ONF afin d'adapter la signalétique par rapport à une charte graphique commune (tout en gardant les codes graphiques «ONF»)



11. Panneau d'identification des arbres (ONF) - incomplets

- Système anti-vol non-efficace
- Support en bois non-durable

-> Limiter le vol ou la destruction de la signalétique en changeant de méthode de fixation (fixation haute au niveau de l'arbre, sans nuire à son tronc)

-> Emploi de matériaux pérennes

PANNEAUX INFORMATIFS



12. Panneau d'identification des arbres (ONF)

- Panneaux en bois.
- Multiplication du type de présentation botanique (2 modèles)

-> Penser à la durabilité des supports en utilisant des matériaux imprégnés et plus durables dans le temps (platine métallique à la base ou poteau en acier galvanisé/corten ou inox)

-> Envisager un travail avec l'ONF afin d'adapter la signalétique par rapport à une charte graphique commune (tout en gardant les codes graphiques «ONF»)



13. Panneau d'informations

- Panneau en bois imposant visuellement et emplacements non-optimisés

-> Supprimer les panneaux d'informations imposants et dont la surface n'est pas entièrement exploitée

-> Remettre en question son utilité



16. Panneau de signalétique pédestre

- Support en bois

-> Envisager un travail et une réflexion commune avec l'ensemble des acteurs afin de mettre en place une charte graphique singulière (typographie+matériaux) sur l'ensemble du territoire du Chemin des Dames



15. Panneaux d'orientation

- Panneau en bois

-> Envisager un travail et une réflexion commune avec l'ensemble des acteurs afin de mettre en place une charte graphique singulière (typographie+matériaux) sur l'ensemble du territoire du Chemin des Dames

PANNEAUX LIÉS À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE



14. Panneau de signalétique routière

- Panneau situé dans l'axe visuel de l'entrée principale du site et qui nuit à son caractère paysager sensible

- Matérialisation au sol du passage piéton pas digne du caractère historique et paysager du site

-> Déplacer le panneau, 150 mètres (réglementaires) en amont du passage piéton, afin de dégager la vue vers le site mémoriel.

-> Envisager une autre manière de matérialiser la traversée piétonne (discussions avec les services routiers du CD 02)

SYNTHÈSE DES ENJEUX

- > Mener une véritable réflexion et une étude sur la création d'un circuit de découverte commun et cohérent du site (association de l'ensemble des acteurs du site)
- > Par un travail du paysage, établir un parcours intuitif de découverte du site afin de le préserver et donner les clefs de lecture paysagère et historique aux visiteurs («faire parler» le paysage = moins de panneaux)
- > Proposer une signalétique commune pour l'ensemble des panneaux, sur la base de la charte graphique déjà mise en oeuvre par le Conseil Départemental (travail mené par l'agence de communication et scénographie *PRÉSENCE*) sur l'ensemble du territoire du Chemin des Dames
- > Répartir les panneaux à des points clés du site afin de le valoriser et d'accompagner au mieux le visiteur.
- > Limiter leur impact visuel dans le paysage du vieux Craonne.
- > Missionner une équipe de maîtrise d'oeuvre composée d'un scénographe et d'un paysagiste-concepteur afin d'approfondir ce travail et d'accompagner les acteurs du site dans cette réflexion. (étendre la réflexion autour de la valorisation de l'aire de stationnement, lien avec le Plateau de Californie, le vieux cimetière, etc.)

II. LES CHEMINEMENTS

**FAVORISER LA LECTURE ET LA COMPRÉHENSION DU SITE EN REDONNANT
DU SENS AU DESSIN DU PARCOURS DE DÉCOUVERTE**

DIAGNOSTIC GÉNÉRAL

DES CHEMINEMENTS ET UN PARCOURS DE VISITE PEU LISIBLES ET NON-IDENTIFIÉS

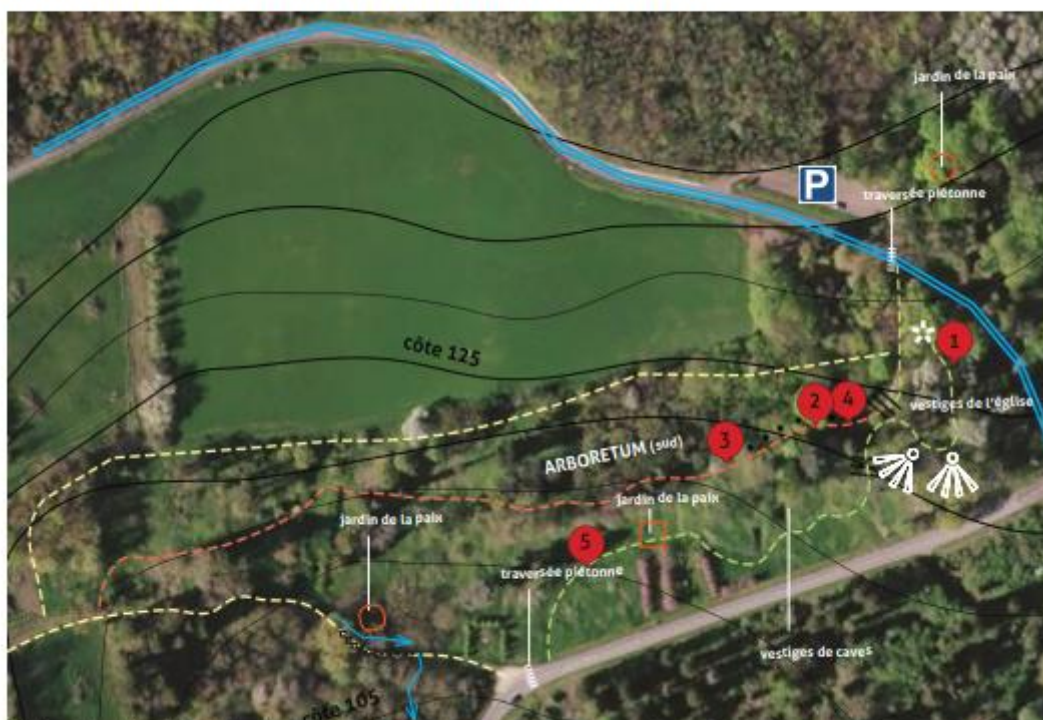
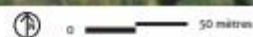











Schéma d'état des lieux pour les cheminements et le jalonnement
(Source : Géoportail, IGN)

MATÉRIALISATION DE L'EMPLACEMENT SUPPOSÉ DU BÂTI COMPOSANT LE CENTRE-BOURG DE CRAONNE EN 1914



Morphologie urbaine du bourg ancien (1914) superposée à la photographie aérienne de 2020
(Source : Carte de l'Etat Major et photographie aérienne, Géoportail,IGN).



LÉGENDE					
	Cheminement de l'arboretum guidé partiellement par des bornes en bois <i>(intérêt paysager faible)</i>		Escaliers dégradés <i>(intérêt paysager moyen)</i>		Route départementale du Chemin des Dames.
	Cheminement large en terre/pierres		Stèle mortuaire en pierre de taille banalisée située dans l'axe du cheminement d'accès au site de l'ancienne église		Anciens pavés recouverts partiellement révélant la présence de l'ancienne Rue de la Pissote <i>(intérêt paysager fort)</i>
	Cheminement libre sous forme de sentiers sauvages à travers un espace en herbes <i>(intérêt paysager certain)</i>		Points de vue remarquables en direction du grand paysage obstrués par la végétation		Jalonnement discontinu du chemin par des bornes en bois

Le seuil du site est marqué par la traversée piétonne de la route départementale (RD 18CD). Dès notre entrée, le circuit de visite n'est pas très intuitif. On suit naturellement le chemin et on se laisse porter par la topographie. La promenade sur le site est confuse en raison d'une mauvaise lisibilité des limites et contours des chemins et de l'absence de hiérarchisation entre eux. La lecture de la présence de vestiges est peu évidente (ex: fondations de l'ancienne église, rue pavées de la Pissote). Certains d'entre eux sont parfois banalisés (ex: stèle mortuaire non-protégée traversée par un chemin).

— — — —
Dans la partie enherbée du site, le cheminement est laissé libre, le visiteur est livré à lui-même et suit les traces laissées par le passage des visiteurs précédents.

— — — —
Au sein de l'arboretum, le visiteur est guidé par des jalons en bois dont le positionnement est parfois imprécis. Certains d'entre eux n'existent plus par endroits ou sont détériorés. Cela tend à perdre le visiteur au lieu de le guider. Après quelques dizaines de mètres, ils disparaissent totalement, la traversée du sous-bois débute. Lorsque l'on chemine dans cette séquence paysagère de sous-bois, le tracé des cheminements n'est pas clairement lisible. Cela est dû à deux choses: l'absence de limites physiques et de contraste visuel. Il n'y a pas de changement de textures végétales entre sous-bois et chemin du fait du mode de gestion paysager qui est continu et homogène.

En comparant l'évolution du paysage à partir de cartes historiques, on constate que les cheminements actuels sont presque entièrement déconnectés du tracé des anciennes ruelles du vieux Craonne.

SYNTHÈSE DES ENJEUX

- > Proposer un réseau de cheminements hiérarchisé en cohérence avec le dessin du tissu bâti et viaire du Vieux Craonne (révéler la mémoire du site)
- > Accompagner le visiteur dans sa déambulation grâce à un jalonnement durable et dont les matériaux sont adaptés au caractère paysager et historique sensibles du site
- > Par un travail du paysage, établir un parcours intuitif de découverte du site afin de le préserver et de donner les clefs de lecture paysagère et historique aux visiteurs
- > Missionner une équipe de maîtrise d'oeuvre composée d'un scénographe et d'un paysagiste-concepteur afin d'engager une réflexion autour de la création de circuits de découverte du site en lien avec la signalétique. (étendre cette réflexion à la valorisation de l'aire de stationnement, affirmer le lien avec le Plateau de Californie et le vieux cimetière, etc.)

III. LA GESTION PAYSAGÈRE DU SITE

**VERS UNE GESTION DIFFÉRENCIÉE DES STRATES VÉGÉTALES, UN OUTIL AU
SERVICE DE LA VALORISATION ET DE LA COMPRÉHENSION DU SITE**

DIAGNOSTIC ET ENJEUX

On constate que la gestion du site est homogène. Bien que ces travaux soient réalisés avec rigueur, l'entretien uniforme de l'ensemble des strates végétales (sous-bois et espaces enherbés) ou l'absence d'entretien en d'autres points (strate arborée et arbustive au niveau de l'ancienne église) contribuent à brouiller la lecture des différents espaces: tracé des chemins, présence de vestiges, perspectives remarquables sur le paysage, etc.

Cette gestion uniforme et continue dévalorise paradoxalement certaines ambiances paysagères présentes naturellement sur le site. Il conviendrait de diversifier et d'adapter la gestion paysagère sur le site selon les séquences paysagères afin de lui apporter davantage de relief (nuances, contrastes, surprises, etc). Un rééquilibrage du temps de travail d'entretien sur le site permettrait de passer moins de temps sur certaines tâches afin de se concentrer sur des parties plus sensibles.

La gestion forestière des arbres du site est également contraignante puisque les troncs et les branchages sont difficiles à extraire en raison de la topographie

accidentée et de l'éloignement des chemins carrossables.

Peu d'éléments témoignent de la présence de l'ancien village de Craonne. Seuls quelques caves, amas de pierre ou panneaux informatifs révèlent cela ponctuellement. L'ensemble de ces éléments ne sont pas suffisamment valorisés. Ils sont parfois enfrichés ou mal positionnés comme c'est le cas pour certains panneaux. Tout cela engendre des difficultés pour le visiteur à se projeter dans le bourg ancien.

La gestion paysagère du site doit être vue comme un véritable outil (peu coûteux) au service de la valorisation du site. Cette gestion adaptée et diversifiée permettrait également de répondre à d'autres enjeux qui se posent ici:

- environnementaux: accueil/maintien de la biodiversité
- mémoriels: révéler les vestiges/les traces de l'histoire enfouies ou invisibles



1. Gestion de la strate arborée

- Evacuation complexe des troncs et des branchages qui entraîne un stockage sur site et une gêne visuelle pour le visiteur

-> Hypothèse 1 (€): réemployer cette ressource comme matière première pour renouveler le jalonement en attendant le développement et la densification de la strate basse de sous-bois. Même si cette solution n'est pas pérenne (décomposition du bois), elle est peu coûteuse et bénéficie au développement et à l'accueil de la biodiversité



2. Gestion de la strate végétale basse du sous-bois (seuil du site)

- Présence d'un sous-bois dégagé, dominé par une population de charmes. Ambiance cultivée en automne/hiver, ombres légères au printemps/été. (Intérêt paysager fort)

- Le tracé des chemins est clairement lisible grâce au contraste entre le sous-bois couvert d'une épaisse couche de feuilles cuivrées et le chemin à nu.

-> Laisser se développer le lierre et la strate basse vivace afin de rétablir un paysage de sous-bois (Intérêt paysager fort) demandant peu d'entretien

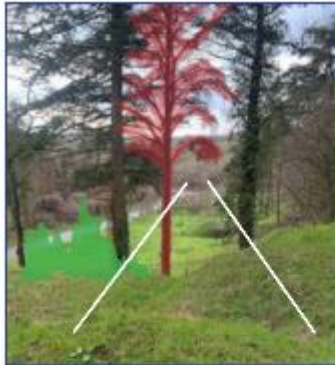


3. Gestion du site de l'ancienne église

- Lien difficile à établir entre les panneaux de projection et le site (reconduction photographique): manque de matérialisation physique sur le site et mauvaise orientation des panneaux.

-> Aider davantage le visiteur à se projeter dans le tissu bâti du vieux Craonne en matérialisant sur le sol ou en volume l'information contenue sur le panneau: matérialisation à l'aide d'une gestion spécifique (présence ou absence de volume végétal) des contours ou de la surface du bâti ou de la parcelle en question

-> Révéler les contours de l'emprise de l'ancienne église (travail fin de gestion ou de mise en oeuvre du végétal)



4. Gestion de la strate arborée et arbustive (valorisation des points de vue remarquables)

- Points de vue en direction du grand paysage obscurés par la végétation

-> Supprimer/ replanter du végétal afin d'ouvrir/cadrer/valoriser des points de vue en direction du grand paysage environnant. Le dialogue visuel avec le paysage environnant contribue à la compréhension du site et de son histoire (géomorphologie, proximité avec la vallée de l'Aisne, rempart naturel, stratégies des belligérants, difficultés rencontrées par les assaillants, etc.)



5. Gestion de la strate végétale basse du sous-bois

- Ambiance de sous bois poétique grâce notamment à la présence d'un tapis de lierre dense qui ne nécessite aucun entretien (intérêt paysager fort)

-> Favoriser le développement du lierre sur l'ensemble du sous-bois afin de le valoriser. Maîtriser son développement au niveau des troncs afin qu'il ne nuise pas à l'esthétique du port des arbres remarquables de l'Arboretum.

-> Multiplier/diviser les pieds de lierre (et autres plantes tapissantes) déjà présents à certains endroits sur le site afin de les replanter à proximité et en bordure des cheminements (=apport de contraste visuel afin de rendre lisible le tracé des chemins)



6. Gestion de la strate végétale basse du sous-bois

- Un fauchage chronophage et uniforme de la strate basse forestière qui nuit au caractère naturel et paysager du site et rend illisible le tracé des chemins (intérêt paysager faible)

-> Laisser se développer le lierre et la strate basse vivace afin de rétablir un paysage de sous-bois



7. Gestion de la strate herbacée

- Fauche homogène des grandes surfaces enherbées du site qui nécessite un travail conséquent et chronophage

-> Réduire les surfaces de fauche en ayant recours à une gestion différenciée des espaces afin de libérer du temps de travail nécessaire pour réaliser d'autres tâches dans des zones plus sensibles

-> Marquer/révéler le cheminement par un trait de fauche régulier

-> Préserver la lisibilité des ondulations du terrain issues des combats (trous de bombes)



8. Gestion des abords des vestiges (caves)

- Présence de quelques entrées d'anciennes caves qui s'enrichissent et se referment

-> Débroussailler les alentours des caves et penser à une gestion différenciée ou un travail de plantations (plantes tapissantes) afin de valoriser davantage le relief et révéler l'entrée des anciennes caves



9. Valorisation/révélation des vestiges

- Gestion homogène des espaces qui entraîne un manque de valorisation ou de visibilité/perception des vestiges (visibles et invisibles) du vieux Craonne

-> Révéler aux visiteurs l'emplacement ou les limites du tissu bâti de l'ancien village par une matérialisation ponctuelle, poétique et fine des emprises sur le sol (plantations) ou en volume (œuvres paysagères, travail du végétal, gestion différenciée, etc.)



10. Respecter le caractère mémoriel et paysager sensible du site lors des aménagements

- Présence d'un Jardin de la paix de style Marocain coloré et géométrique dont l'emplacement, la forme et les matériaux s'imposent au paysage du site. Cela nuit au caractère «naturel» et paysager sensible du site

-> Lors de l'implantation d'œuvres artistiques ou paysagères sur le site, veiller à ce qu'elles respectent le caractère mémoriel et paysager sensible du site et ne s'imposent pas à lui: choix des matériaux et des végétaux, dessin, emplacement (cf. discrétion, finesse et poésie des jardins de la paix Allemand et Italien situés à proximité, dans le sous-bois)



11. Valorisation de la Pissote

- Le cours d'eau de la Pissote est peu visible depuis les chemins et s'enfriche

-> Débroussailler les abords du cours d'eau, révéler sa présence par un travail artistique ou paysager (fin et poétique)

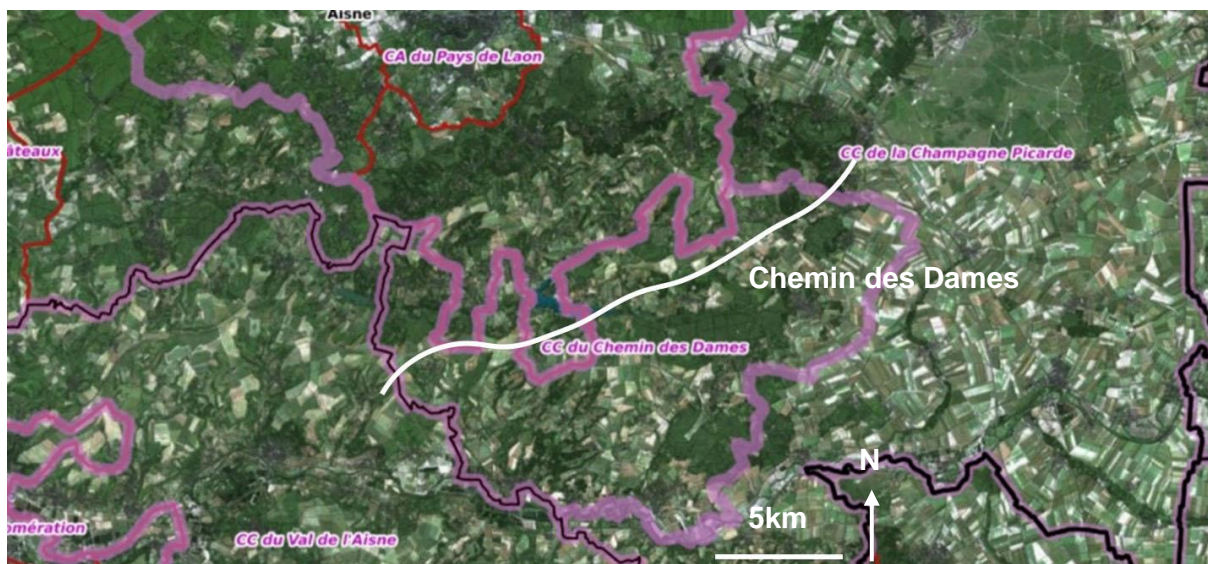
SYNTHÈSE DES ENJEUX

-> Elaborer et mettre en place un véritable plan de gestion et de valorisation paysager du site: missionner un paysagiste-concepteur, maître d'oeuvre afin d'accompagner les élus et les équipes en charge de l'entretien à court, moyen et long termes

-> Révéler l'histoire, la mémoire et la valeur paysagère du site par un travail de gestion différenciée (gestion adaptée selon les séquences paysagères du site)

-> Par un travail du paysage (gestion/plantations ponctuelles/installation artistiques/etc), établir un parcours intuitif de découverte du site afin de préserver et de donner les clefs de lecture paysagères et historiques aux visiteurs

-> Suggérer le dessin du tissu bâti ancien et de son organisation avant guerre par la mise en place d'une gestion spécifique et poétique des strates végétales herbacées, vivaces, etc. (maintien ou suppression de masses végétales à des endroits précis)



ANNEXE XII : Découpage administratif du Chemin des Dames (Source : Googlemaps, Nathan Gay)

UNE CHANSON DE SOLDAT

La chanson suivante a été trouvée, en deux exemplaires écrits à la main, sur des soldats français faits prisonniers aux environs de Craonne. Nous la reproduisons à titre de document :

I.

*Au bout de huit jours, le repos terminé,
Il faut reprendre dans la tranchée
Ou Notre place si utile,
Car sans nous on prend la pile.
Ou' mais c'est fini, on en a assez,
Personne ne veut plus marcher.
Et le cœur bien gros, plein de sanglots
On dit adieu au repos
Même sans tambour, même sans trompette
Nous montons là-haut en baissant la tête...*

Refrain.

*Adieu la vie, adieu l'amour,
Adieu toutes les femmes,
C' n'est pas fini, c'est pour toujours
de cette guerre infâme.
C'est à Craonne sur le plateau,
Qu'on doit laisser sa peau,
Car nous sommes tous des condamnés,
Nous sommes les sacrifiés !...*

ANNEXE XIII : Original de la chanson de Craonne, issue des mutineries de 1917 (Source : Département de l'Aisne)



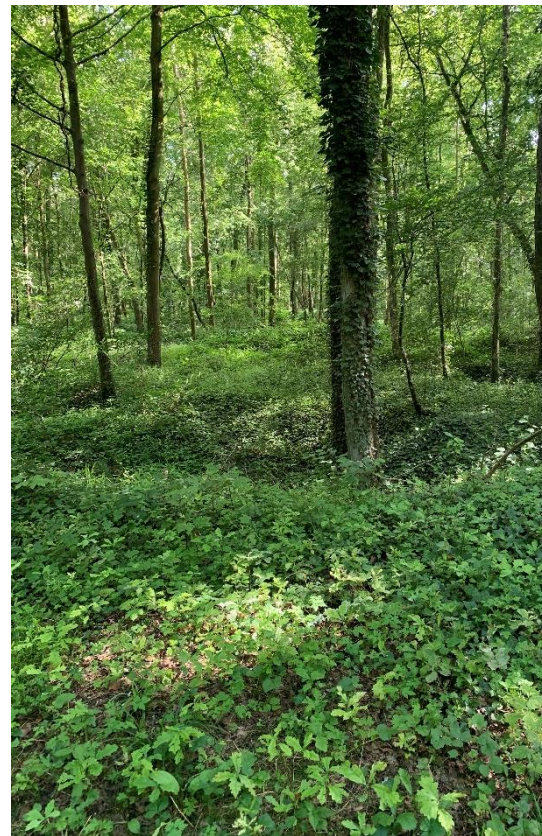
ANNEXE XIII : Ossuaire de Douaumont (Source : Agence Pierre-Yves Caillault Architecte en chef des monuments historiques)



Ruines de l'Abbaye



Ancien trou d'obus submergé




Une topographie encore marquée par la guerre

ANNEXE XIV : L'Abbaye de Vaclair, un site touristique valorisant le paysage (Source : Nathan Gay)



ANNEXE XV : Strate arborée du cimetière de Cerny-en-Laonnois (Source : Nathan Gay)

	Diplôme : Ingénieur Spécialité : Paysage Spécialisation / option : Projet de Paysage, Site et Territoire Enseignant référent : Fabienne Joliet	
Auteur(s) : Nathan Gay Date de naissance* : 18/10/1997	Organisme d'accueil : CAUE de l'Aisne Adresse : 34 rue Sérurier, 02000 Laon	
Nb pages : 41 Annexe(s) : 27		
Année de soutenance : 2021	Maître de stage : Martin Hennebicque	
Titre français : Dans quelle mesure un projet de paysage permettrait-il de dynamiser un territoire de guerre et de valoriser sa mémoire ?		
Titre anglais : To what extent a landscape planning project would revitalise a territory of war and value its memory ?		
Résumé (1600 caractères maximum) : Le paysage a toujours été étroitement lié à la guerre. Néanmoins, son implication dans les stratégies militaires a pris de plus en plus d'importance au cours du temps : du statut de simple théâtre des conflits, le territoire est devenu un acteur décisif à partir de la première guerre mondiale. Chacune de ses composantes a été exploitée, du relief à l'hydrographie sans oublier la végétation. A la fin de la guerre, les désastres de l'artillerie ont transformé les paysages en victimes collatérales, anéanties par quatre années de bombardements. Même s'ils ont entièrement été reconstruits par les habitants locaux, les paysages conservent encore à ce jour les traces de ces conflits, que ce soit au travers de la mémoire des anciens combattants, des cérémonies commémoratives ou des marques géomorphologiques. Aujourd'hui, plus de cent ans après la première guerre mondiale, ces paysages sont les derniers témoins vivants de ce drame planétaire et ce constat a entraîné un regain d'intérêt pour les paysages de guerre depuis la fin des années 1990. Cette attention s'est notamment traduite par la réalisation de nombreux aménagements dont l'hétérogénéité nuit parfois au caractère sensible et mémoriel du paysage. Une volonté de protection réglementaire de ces paysages a également émergé. Néanmoins, n'est ce pas un moyen d'aller à l'encontre du développement d'un territoire en le mettant sous cloche ? Au travers l'exemple du Chemin des Dames, ce mémoire propose des pistes de réflexion pour faire du paysage un médiateur dans l'élaboration d'un projet de territoire répondant aux enjeux sociétaux tout en valorisant la mémoire.		
Abstract (1600 caractères maximum) : Landscape was always linked to the war. However, its implication in military strategies took much more significance as time passed by: from only being a theatre of conflicts, the landscape became a critical player since the First World War. Each of its facets has been used, from its relief to its hydrography, not to mention its vegetation. At the end of the war, the artillery disasters turn the landscapes into collateral victims completely wiped out by four years of bombings. Even if landscapes have been totally rebuilt by local populations, they still keep the marks of this confrontation, through veterans' memory, commemorative ceremonies or geomorphological heritage. Nowadays, more than one hundred years after the war, these landscapes are the last living witnesses of this global crisis, and this awareness came with a renewed interest for landscapes of war since the end of the nineties. This new perspective took the form of new landscape planning projects whose heterogeneity can affect its sensitive aspect and its memory. A willingness of protection through regulations takes shape at the same time. Nevertheless, is a conservation of these landscapes in this accurate state not going against the development of this land? Through the example of the Chemin des Dames, this thesis suggests some potential solutions to put the landscape as a mediator in the development of a landscape planning project, allowing to both face the societal challenges and value the memory.		
Mots-clés : Paysage, guerre, mémoire, patrimoine Key Words: Landscape, war, memory, heritage		

* Élément qui permet d'enregistrer les notices auteurs dans le catalogue des bibliothèques universitaire